

Syndicat mixte pour l'Enlèvement et  
le Traitement des RESIDUS MÉNAGERS



sietrem

2018

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ



[www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr)

0 800 770 061

Service & appel  
gratuits

[info@sietrem.fr](mailto:info@sietrem.fr)

 #SIETREM

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 & de 14h00 à 17h30

Accusé de réception en préfecture  
077-200057958-20200128-200110DECB-AU  
Date de télétransmission : 10/02/2020  
Date de réception préfecture : 10/02/2020

## Table des matières

PARTIE 1 : PRESENTATION DU SIETREM .....	4
1 PRESENTATION GENERALE DU SIETREM.....	4
1.1 Situation géographique .....	4
1.2 Composition du SIETREM.....	5
2 COMPETENCES, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU SIETREM.....	5
2.1 Compétences exercées par le SIETREM.....	5
2.2 Composition et fonctionnement.....	5
2.3 Le bureau.....	6
2.4 Le personnel du SIETREM.....	7
2.4.1 Mouvement de personnel .....	7
2.4.2 Formation du personnel.....	7
PARTIE 2 : ORGANISATION GENERALE DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS .....	8
1 LA COLLECTE.....	8
1.1 DESCRIPTION DU SERVICE DE COLLECTE .....	8
1.1.1 Les tonnages des flux collectés.....	10
1.1.2 Les événements marquants de l'année 2018 .....	11
1.2 LA PRE-COLLECTE : LA CONTENEURISATION.....	12
1.2.1 Description de la conteneurisation .....	12
1.2.2 L'état du parc en 2018.....	12
1.2.3 Les événements marquants de l'année 2018 .....	13
1.3 LES DECHETTERIES.....	14
1.3.1 Description des déchetteries.....	14
1.3.2 Les événements marquants de l'année 2018 .....	15
2 LE TRAITEMENT.....	16
2.1 LES MODES DE TRAITEMENT.....	16
2.2 LE COMPOSTAGE .....	17
2.2.1 Description de l'opération .....	17
2.2.2 Les évènements marquants de l'année 2018 .....	17
2.2.3 Compostage partagé.....	18
2.3 L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE.....	18
2.3.1 Description de l'installation.....	18
2.3.2 Les événements marquants de l'année 2018 .....	19
2.3 LE CENTRE DE TRI ET DE VALORISATION VERS LES FILIERES DE RECYCLAGE .....	22
2.3.1 Description de l'installation.....	22
2.3.2 L'évolution des tonnages valorisés.....	23
2.3.3 Les évènements marquants de l'année 2018 .....	24
PARTIE 3 : COUT DU SERVICE PUBLIC .....	25
1 LES PRINCIPALES PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT .....	25

1.1	Nature des contrats.....	25
1.2	Les événements importants de l'année 2018.....	25
2	LES INDICATEURS ECONOMIQUES.....	26
2.1	Les indicateurs économiques de l'année 2018.....	26
2.2	L'évolution des coûts aidés TTC.....	28
2.2.1	Par habitant depuis 2014.....	28
2.2.2	Par tonne depuis 2014.....	28
2.3	Taux et produits votés pour la TEOM en 2018.....	29
	PARTIE 4 : RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE.....	30
1.	Mesures de protection de l'environnement.....	30
1.1	Résultats des analyses des rejets atmosphériques.....	30
1.2	Mesures ponctuelles semestrielles.....	31
1.3	Résultats des analyses des rejets solides.....	32
1.4	Résultats des analyses des rejets liquides.....	33
1.5	Surveillance de l'impact au voisinage de l'UIOM.....	34
2.	Commentaire général des résultats d'analyses.....	36
2.1	Rejets atmosphériques.....	36
2.2	Rejets aqueux.....	36
3.	Prévention des déchets.....	37
3.1	Les faits marquants.....	37
3.2	Les perspectives.....	38
	PARTIE 5 : COMMUNICATION.....	39
1.	Le plan de communication et ses objectifs.....	39
1.1	Les supports de communication distribués aux habitants en 2018.....	39
1.2	Les « goodies » distribués en 2018.....	40
2.	La gestion du numéro vert.....	41
3.	Les problèmes ponctuels.....	42
4.	La participation aux manifestations.....	42
5.	Les animations réalisées auprès du public scolaire et des centres de loisirs.....	46
6.	Les actions de sensibilisation réalisées en 2018.....	46
7.	Les animations réalisées auprès du public scolaire.....	47
	PARTIE 6 : TABLEAUX DE BORD DE SYNTHESE.....	48
1.	Bilan global des collectes.....	48
2.	Les flux des déchets collectés et traités.....	49
3.	Les tonnages des déchets collectés et traités.....	49
4.	L'évolution des tonnages collectés.....	50
5.	L'évolution des tonnages traités.....	51
	ANNEXE 1: REPARTITION DE LA POPULATION.....	52

## PARTIE 1 : PRESENTATION DU SIETREM

### 1 PRESENTATION GENERALE DU SIETREM

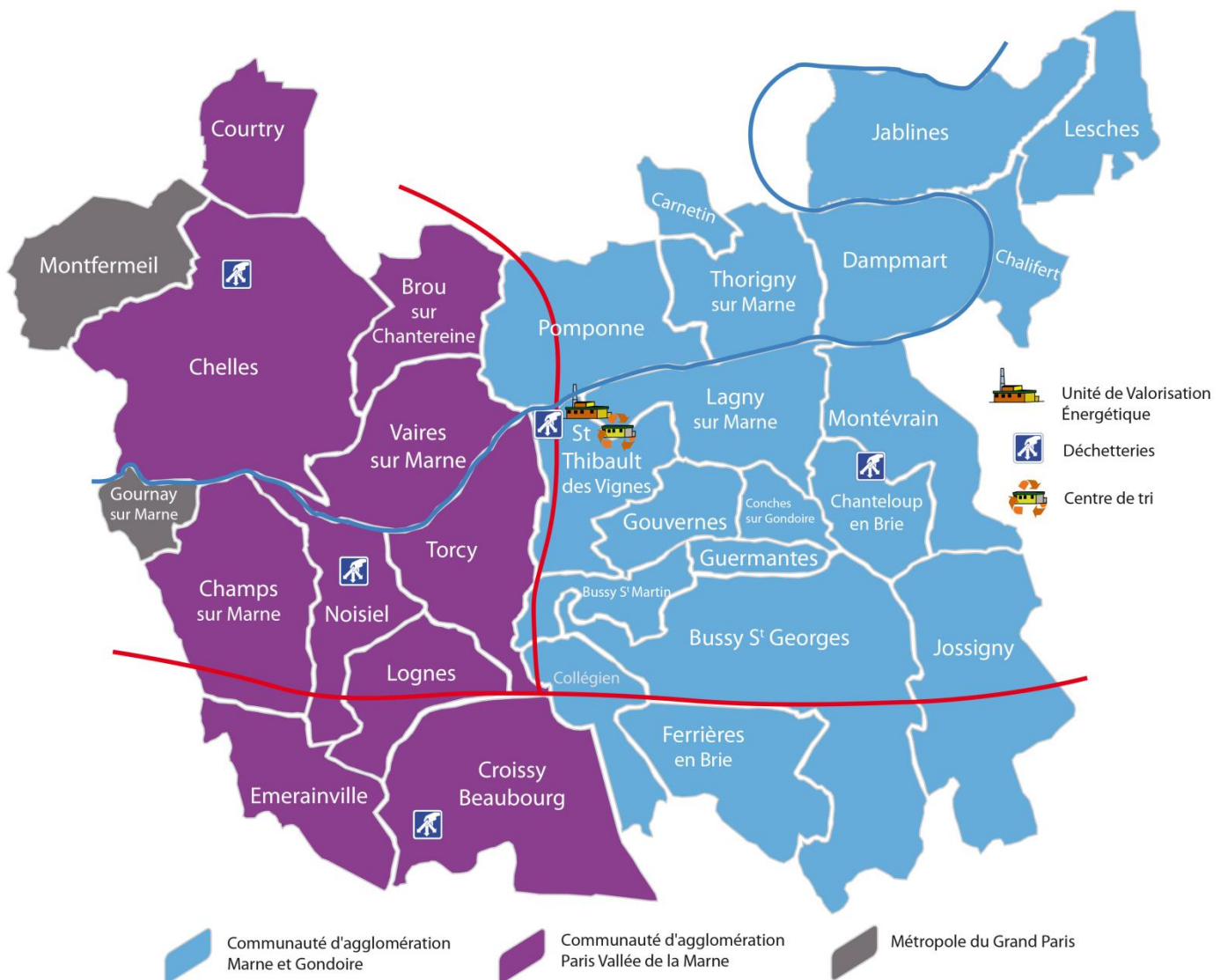
#### 1.1 Situation géographique

Situé au nord du département de la Seine-et-Marne, à l'est de la petite couronne parisienne, et limitrophe du Val de Marne et de la Seine-Saint-Denis, le SIETREM s'étend sur une superficie de 164 km<sup>2</sup>.

Ce territoire couvre à la fois des secteurs urbanisés mais aussi des secteurs plus ruraux avec des communes de moins de 800 habitants

Le SIETREM se caractérise par un taux estimé d'habitat vertical de 55 %.

#### LE TERRITOIRE DU SIETREM ET LES EQUIPEMENTS



## 1.2 Composition du SIETREM

Le SIETREM couvre au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 29 communes de Seine-et-Marne et 2 communes de Seine-Saint-Denis membres de l'établissement public N°9 Grand Paris Grand Est. En Seine-et-Marne, 10 communes sont regroupées dans la communauté d'agglomération de Paris Vallée de la Marne, 19 communes sont regroupées dans la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire. Ces 2 EPCI et l'EPT ont délégué la compétence de la collecte et du traitement au SIETREM.

La population totale du territoire en 2018 est de 301 874 habitants (voir détail à l'annexe 1).

## 2 COMPETENCES, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU SIETREM

### 2.1 Compétences exercées par le SIETREM

Le SIETREM exerce les compétences de la collecte, du traitement et de la valorisation de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés de son territoire. Il élabore le programme local de prévention des déchets.

À ce titre, il assure :

- ✚ La pré-collecte des déchets ménagers (dotation et maintenance des bacs),
- ✚ La collecte des ordures ménagères résiduelles,
- ✚ La collecte sélective (emballages, papiers et verre),
- ✚ La collecte :
  - des déchets verts,
  - des encombrants,
  - des déchets des marchés,
  - des déchets communaux,
  - des points d'apport volontaire (verre et papiers),
- ✚ La gestion et l'exploitation du réseau des cinq déchetteries et d'une déchetterie mobile,
- ✚ La valorisation des ordures ménagères par incinération et la production d'énergie électrique,
- ✚ La valorisation matière de la collecte sélective (après tri) et du verre.

### 2.2 Composition et fonctionnement

Le SIETREM est administré par un comité syndical composé de 102 membres titulaires. La représentation au sein du Comité Syndical est fixée pour chaque commune membre en fonction de sa population. Chaque commune est représentée par :

- ✚ Deux délégués jusqu'à 3 500 habitants,
- ✚ Trois délégués de 3 501 à 10 000 habitants,
- ✚ Quatre délégués de 10 001 à 15 000 habitants,
- ✚ Cinq délégués de 15 001 à 20 000 habitants,
- ✚ Six délégués de 20 001 à 30 000 habitants,
- ✚ Sept délégués au-delà.

### 2.3 Le bureau

Le bureau est composé du Président et de 10 Vice-présidents :



- Michel GERES - Président
- Xavier LEMOINE - 1<sup>er</sup> Vice-président chargé des finances et relations avec les institutionnels
- Jean-Louis GUILLAUME - 2<sup>ème</sup> Vice-président chargé du suivi de l'UIOM (unité d'incinération des ordures ménagères),
- Anastasio DIOGO - 3<sup>ème</sup> Vice-président chargé de la politique de réduction des déchets
- Christian PLUMARD - 4<sup>ème</sup> Vice-président chargé du suivi de la réalisation du nouveau centre de tri, construction et exploitation
- Hien Toan PHAN - 5<sup>ème</sup> Vice-président chargé de la communication
- Guillaume SEGALA - 6<sup>ème</sup> Vice-président chargé de promotion des technologies innovantes
- Lionel MARTINEZ - 7<sup>ème</sup> Vice-président chargé des collectes et pré collectes
- Christian ROBACHE - 8<sup>ème</sup> Vice-président chargé de représenter le syndicat dans les associations de collectivités locales (AMORCE – CNR (centre national du recyclage) – ORDIF (observatoire régional des déchets d'Ile de France) – GEDEM 77 (gestionnaire public des déchets ménagers de Seine et Marne)
- Jacky CUISINIER - 9<sup>ème</sup> Vice-président chargé des relations avec les Eco-organismes (Eco-emballages, Eco-mobilier, Eco-folio pour les papiers, Ecologic pour les déchets éclectiques électroniques et électroménagers, Recylum pour les lampes, Eco-DDS pour les déchets dangereux des ménages)
- Dominique FRANCOISE - 10<sup>ème</sup> Vice-présidente chargée des déchetteries

Nota : Dans les parties suivantes, les chiffres sont indiqués à partir de l'année 2014 sauf dans le cas où les données n'ont pas été consolidées avec la même méthode ou n'ont pas été enregistrées

## 2.4 Le personnel du SIETREM

- Directeur Général	1	- Chargée de prévention des déchets	1
- Ingénieur	2	- Technicien	1
- Attaché	1	- Agent de maîtrise	3
- Responsable de la communication	1	- Adjoint administratif	3
- Assistant de communication	1	- Chef d'équipe des adjoints de com	1
		- Ambassadeurs du Tri	4
TOTAL au 31 décembre 2018		<b>22 agents</b>	

### 2.4.1 Mouvement de personnel

-  Départ d'un ingénieur responsable de la collecte au 1<sup>er</sup> septembre.
-  Recrutement de 2 adjoints techniques sur les missions d'Ambassadeur du tri.

### 2.4.2 Formation du personnel

Avec la mise en place récente du Centre de Tri et les évolutions qu'un tel équipement apporte, le Sietrem a renforcé son service communication. Un certain nombre d'actions de formation ont donc été suivies dans le domaine de la communication :

- Communication pour tous
- Opération de sensibilisation en porte à porte
- La créativité dans un service communication
- Illustrator Bases
- Initiation au montage vidéo

La réglementation est toujours aussi généreuse et a demandé une adaptation des pratiques avec l'arrivée du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la poursuite de la dématérialisation, la réforme de la formation et la mise en place du Prélèvement à la Source. Des modules, mais aussi des réunions de travail avec partenaires (Centre de gestion, Trésor Public, CNFPT...) ou autres collectivités ont été suivis pour la mise en place et l'harmonisation des procédures. :

- Journées d'actualités RH
- Le compte personnel de formation
- Réunions de travail autour de la mise en place du prélèvement à la source
- Le RGPD appliqué aux services des déchets
- Ateliers autour du RGPD

En ce qui concerne la prévention et le traitement des déchets, le Sietrem poursuit ses objectifs pour la réduction des déchets, le compostage, l'amélioration du tri. Les agents nouveaux ont eux aussi été systématiquement formés sur ses thématiques :

- Les déchets, enjeux, filières, valorisation, prévention
- Formation guide composteur
- Les règles de sécurité des déchets à risque infectieux
- Animer et coordonner un programme de prévention des déchets ménagers et assimilés
- Plateforme de réemploi, véritables outils pour l'économie circulaire.

- Formation au tri
- Réduire le nombre de dépôts sauvage sur la voirie
- La feuille de route des filières REP

Dans le domaine de l'hygiène et la sécurité, les agents formés aux premiers gestes ont suivi le module « maintien et actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail ».

Enfin, suite au départ de l'ingénieur chargé des Collectes et compte tenu des évolutions à venir, notamment dans le domaine du tri, le Sietrem a repensé son organisation. Un projet a été soumis au Comité Technique du Centre de Gestion qui l'a validé. La réorganisation des services se fera au cours de l'année 2019.

## **PARTIE 2 : ORGANISATION GENERALE DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS**

### **1 LA COLLECTE**

#### **1.1 DESCRIPTION DU SERVICE DE COLLECTE**

Les déchets ménagers sont collectés et acheminés vers les centres de traitement suivant :

		Prestataire	Fréquence de collecte	Mode de présentation	Population desservie	Type de traitement
Déchets ménagers	Collecte OMR	SEPUR	C2 à C6	Bac grenat	100 %	Unité d'incinération Saint-Thibault-des-Vignes
	Collecte sélective emballages + J.M..	SEPUR	C1	Bac gris à couvercle jaune	100 %	Centre de tri Saint-Thibault-des-Vignes
	Collecte sélective verre	SEPUR	C1	Bac gris à couvercle vert	100 %	Centre de tri GENERIS Chelles
	Collecte des encombrants	SEPUR	2 à 24 fois / an	Vrac sur trottoir	100 %	Centre de tri SUEZ Lagny-sur-Marne
	Collecte des déchets verts	POLYAMON DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT	7 à 32 fois / an	Sac papier, bac, fagot	18 %	Compost Val d'Europe
	Apports volontaires enterrés	POLYCEJA- DERICHEBOURG	Variable	colonne	1 %	Unité d'incinération Centre de tri Saint-Thibault-des-Vignes
	Apport volontaire verre	OURRY	variable	Colonne	100 %	Centre de tri GENERIS Chelles



Déchets non ménagers	Collecte des déchets communaux	VEOLIA AUBINE	A la demande des communes	Bennes des services techniques	94 %	ISDND REP
	Collecte des marchés	SEPUR	Les jours des marchés	bac ou vrac sur le site des marchés	63 %	Unité d'incinération Saint-Thibault-des-Vignes
	Apport direct OMR à l'UIOM	Communes	Variable	Véhicule communal	-	Unité d'incinération Saint-Thibault-des-Vignes

## 1.1.1 Les tonnages des flux collectés

Flux des déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Tonnages entrants	Destinations des déchets collectés	Modes de traitement
Déchets ménagers résiduels	PAP	86 989	115 425	Unité d'incinération de Saint-Thibault-des-vignes	Taux de collecte en vue d'une valorisation
	Points d'Apport Volontaire	722			
Verre	AV	292	5 967	Valorisateurs	79,29%
	PAP	5 675		Centre de tri de Chelles	Energétique par incinération
Emballages journaux magazines	AV	116	9 281	Valorisateurs	116 646
	PAP	9 165		Centre de tri de Saint-Thibault	68,78%
Déchets verts	Déchetterie	4 896	4 896	Compost Val d'Europe	Matière par recyclage
	PAP	1 942	1 942		
	Bennes des services techniques	915	915	Compost REP	18 235
Encombrants	Déchetterie	5 795	5 795	ISDND SUEZ	10,75%
	PAP	8 677	8 677	ISDND REP	Organique par compostage
	Bennes des services techniques	8 015	8 015		
Déchets ménagers spéciaux	Déchetteries	227	227	CHIMIREC	7 753
Gravats		4 482	4 482	ISDI ECT	4,57%
DEEE		518	518	Valorisateurs	Enfouissement
Bois		1 464	1 464		
Cartons		292	292		
Ferraille		487	487		
Déchets communaux		Services techniques	358	358	Unité d'incinération de Saint-Thibault-des-vignes
Déchets des marchés	Bac ou vrac sur le site des marchés	864	864	Unité d'incinération de Saint-Thibault-des-vignes	
<b>TOTAL</b>		<b>141 889</b>	<b>169 602</b>		<b>169 602</b>

Dans le tableau ci-dessus, 1 654 tonnes ne sont pas comptabilisées car elles ont été collectées par les éco organismes tels que ECOMOBILIER, ECOTLC...

### 1.1.2 Les événements marquants de l'année 2018

En 2018, les tonnages collectés en porte à porte ont évolué conformément au tableau ci-dessous :

- Déchets ménagers résiduels : +0.44 %
- Verre : +2.75%
- Emballages, journaux, magazines : -0.04%
- Encombrants : +10,88%
- Déchets verts : +4.83%

Les ratios par habitant sont cependant restés stables ce qui montre que la politique de prévention est efficace :

- Déchets ménagers résiduels : 291 kg /hab. soit -0.53%
- Verre : 20 kg /hab. soit + 1.75%
- Encombrants : 29 kg /hab.
- Déchets verts : 6 kg /hab.
- Emballages, journaux, magazines : 31 kg /hab. soit – 1,02%

## 1.2 LA PRE-COLLECTE : LA CONTENEURISATION

### 1.2.1 Description de la conteneurisation

Pour la collecte des déchets ménagers résiduels et la collecte sélective, les 31 communes sont entièrement conteneurisées au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Trois conteneurs sont fournis:

- Un réservé aux déchets ménagers résiduels (bac grenat),
- Un réservé aux emballages et journaux/papiers (couvercle jaune),
- Un réservé aux bouteilles, pots, bocaux en verre (couvercle vert).

L'ensemble du parc appartient au SIETREM depuis le 31 juillet 2012.

### 1.2.2 L'état du parc en 2018

#### Déchets ménagers résiduels

	DECHETS MENAGERS RESIDUELS					Variation 2018/2017
	2014	2015	2016	2017	2018	
Quantité 2 roues	53 634	54 197	54 631	55 119	55 894	1,41%
Quantité 4 roues	10 929	11 672	12 513	13 181	13 326	1,10%
Quantité totale	64 563	65 869	67 144	68 300	69 220	1,35%
Volume total en litre	15 270 560	15 749 190	16 247 970	16 685 410	17 017 690	1,99%

#### Collecte sélective

	EMBALLAGES					Variation 2018/2017
	2014	2015	2016	2017	2018	
Quantité (unités)	58 683	59 328	59 969	60 561	62 533	3,26%
Volume (litres)	10 649 650	10 897 710	11 153 870	11 363 560	11 751 940	3,42%
	VERRE					Variation 2018/2017
	2014	2015	2016	2017	2018	
Quantité (unités)	55 320	55 802	56 230	56 744	57 128	0,68%
Volume (litres)	2 968 690	3 013 625	3 051 110	3 093 915	3 113 630	0,64%
	TOTAL EMBALLAGES & VERRE					Variation 2018/2017
	2014	2015	2016	2017	2018	
Quantité (unités)	114 003	115 130	116 199	117 305	119 661	2,01%
Volume (litres)	13 618 340	13 911 335	14 204 980	14 457 475	14 865 570	2,82%

### 1.2.3 Les événements marquants de l'année 2018

- Les dotations ont peu évolué par rapport à l'année précédente : + 1.35% pour les bacs de déchets ménagers, + 0.68% pour les bacs de verre et la plus forte augmentation +3.26% pour les bacs de collecte sélective.
- Il faut noter qu'en 2018 :
  - le nombre de bacs brûlés, toutes collectes confondues, est en forte hausse par rapport à 2017 (+52% de hausse soit 199 bacs),
  - le nombre de bacs volés, toutes collectes confondues, est en faible augmentation par rapport à 2017 (+4% de hausse soit 686 bacs)
  - le nombre de réparations roues ou couvercles reste très faible (4 interventions)

Déchets ménagers résiduels	TOTAL					Variation 2018/2017
	2014	2015	2016	2017	2018	
Dotations	2045	1676	1679	1531	1369	-10,58%
Retraits	560	386	453	400	238	-40,50%
Remplacement après casse	505	603	762	707	929	31,40%
Remplacement après vols	236	283	353	366	348	-4,92%
Remplacement de bacs brûlés	64	69	148	97	129	32,99%
Changement de couvercles	251	277	249	215	1	-99,53%
Remplacement de roues	59	76	44	67	1	-98,51%
<b>TOTAL</b>	<b>3720</b>	<b>3370</b>	<b>3688</b>	<b>3383</b>	<b>3015</b>	<b>-10,88%</b>
TOTAL hors dotation et retrait	1115	1308	1556	1452	1408	-3,03%

Emballages journaux magazines et verre	TOTAL					Variation 2017/2018
	2014	2015	2016	2017	2018	
Dotations	1628	1489	2 195	1 611	1 582	-1,80%
Retraits	551	429	532	534	395	-26,03%
Remplacement après casse	458	638	952	736	850	15,49%
Remplacement après vol	275	330	542	293	344	17,41%
Changement de couvercle	39	43	249	55	1	-98,18%
Remplacement de roue	99	129	45	122	1	-99,18%
Remplacement de bacs brûlés	18	30	166	34	70	105,88%
<b>TOTAL</b>	<b>3068</b>	<b>3088</b>	<b>4681</b>	<b>3385</b>	<b>3243</b>	<b>-4,19%</b>
TOTAL hors dotation et retrait	889	1170	1954	1240	1266	2,10%

### 1.3 LES DECHETTERIES

#### 1.3.1 Description des déchetteries

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le SIETREM met à disposition de ses habitants un réseau de cinq déchetteries réparties sur le territoire dans les communes de Chelles, Croissy-Beaubourg, Noisiel, Saint-Thibault-des-Vignes et Chanteloup-en-Brie. Le service de déchetterie mobile a été maintenu sur la commune de Thorigny-sur-Marne et étendu sur la commune de Dampmart.

L'exploitation est confiée, par un marché public, à l'entreprise SUEZ RECYCLAGE VALORISATION IDF. Les habitants du territoire peuvent accéder à l'ensemble des déchetteries. Ils disposent chaque jour d'au moins une déchetterie ouverte aux horaires suivants :

Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars	Croissy-Beaubourg	Noisiel	Chanteloup-en-Brie Chelles St-Thibault-des-Vignes
Lundi & mercredi	9h - 13h30	13h-17h	9h-17h
Mardi, jeudi & vendredi	13h - 17h	9h-13h30	
Samedi	9h - 12h / 13h - 17h		
Dimanche	9h- 13h		9h - 13h

Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre	Croissy-Beaubourg	Noisiel	Chanteloup-en-Brie Chelles St-Thibault-des-Vignes
Lundi & mercredi	9h - 13h	15h-19h	10h-19h30
Mardi, jeudi & vendredi	15h - 19h	9h-13h	
Samedi	9h - 12h / 14h - 19h		
Dimanche	9h- 13h		10h - 13h

#### Localisation des déchetteries :

**CHANTELOUP-EN-BRIE** – ZAC du Chêne St Fiacre – rue des Temps Modernes.

**CHELLES** – ZAC de la Tuilerie – rue de la Briqueterie.

**CROISSY-BEAUBOURG** – ZA PARIEST – rue des Vieilles Vignes.

**NOISIEL** – Parc d'activités La Mare Blanche – rue de la Mare Blanche.

**ST THIBAUT-des-VIGNES** – ZA La Courtillière – rue du Grand Pommeraye.

Chaque déchetterie est équipée de :

- 8 bennes au minimum (dont 2 en attente)
- 1 borne huile minérale
- 1 fût d'huile organique
- 1 caisson DMS ou un abri DMS
- 2 caissons piles et batteries
- caissons électroménagers
- 1 borne à vêtements
- 2 colonnes à journaux
- 1 colonne à verre

La déchetterie de Saint-Thibault-des-Vignes est équipée en outre de 2 colonnes à verre.

### 1.3.2 Les événements marquants de l'année 2018

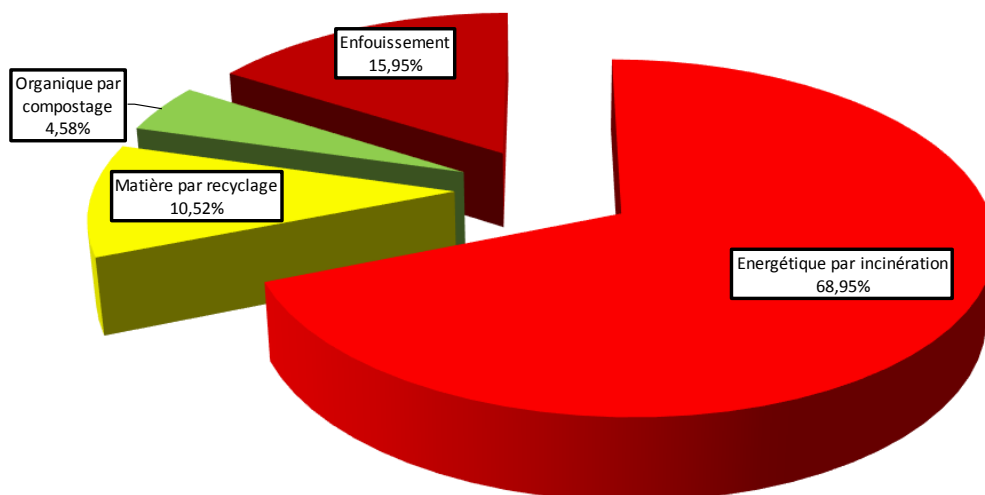
- Les volumes collectés dans les déchetteries ont globalement baissé de 1.33 % entre 2017 et 2018. Les plus fortes baisses ont été constatées sur la déchetterie Saint-Thibault-des-Vignes (-16.5%) et de Croissy-Beaubourg -14.9%). Les tonnages des trois autres déchetteries ont fortement augmenté notamment pour la déchetterie de Chanteloup en Brie (+15%). Dans l'ensemble, les tonnages des gravats (-3,54 %), encombrants (-1,43 %) ont baissé.
- Les chiffres de fréquentation qui sont maintenant plus fiables montrent une augmentation de la fréquentation globale (+32%) qui s'accompagne d'une quantité inférieure par visiteurs
- Au total des déchets collectés dans les déchetteries, il convient d'ajouter 515 tonnes de déchets d'équipements électroniques, électriques et électroménagers. Ce chiffre est en baisse de près de 5.6 % par rapport à 2017.
- Le service de déchetterie mobile a été poursuivi. Il a été mis en place sur les communes de Thorigny-sur-Marne et Dampmart. Celle-ci a ouvert ses portes de 14h à 18h sur 5 jours entre avril et octobre.

Caractéristiques du réseau de déchetteries						
Nombre de déchetteries	5					
Nombre de visites	270 943					
Tonnage global entrant	17 574					
Mode d'exploitation	SUEZ RV IDF					
Jours d'ouvertures	Tous les jours de la semaine					
Accueil des déchets dangereux des ménages	Oui					
Accès professionnels	Non					
Type de déchets acceptés	Mode de traitement					
		2016	2017	2018		
Tout venant	ISDND	23,86	20,12	19,20		
Ferrailles	CORNEC	1,50	1,55	1,61		
Déchets verts	Compost Val d'Europe	16,92	16,34	16,22		
Gravats	ISDI/ valorisation	14,78	14,97	14,85		
Bois	Compost Val d'Europe	6,31	5,37	4,85		
Cartons	SUEZ	0,84	0,94	0,97		
Déchets ménagers spéciaux	CHIMIREC	0,54	0,24	0,32		
Déchetteries	Visiteurs		poids par visiteur en Kg/an		Tonnage annuel	
	2018	evolution	2018	evolution	2017	2018
Saint-Thibault-des-Vignes	92 376	99,19%	45	-58,08%	4 988	4 165
Croissy-Beaubourg	35 764	-15,50%	39	0,79%	1 639	1 396
Noisiel	44 677	89,83%	59	-42,60%	2 427	2 645
Chelles	57 371	-17,07%	116	25,36%	6 404	6 659
Chanteloup-en-Brie	40 755	81,07%	66	-36,41%	2 353	2 710
Total	270 943	32,87%	65	-25,74%	17 812	17 574

## 2 LE TRAITEMENT

### 2.1 LES MODES DE TRAITEMENT

Au cours de cette année 2018, les ratios des modes de traitement ont évolué par rapport à 2017. Ainsi le volume de l'enfouissement a baissé de près de 3 % et en même temps le volume de déchets traités dans l'UVE a augmenté d'environ 5% . La valorisation matière est restée stable.





## Liste et mode d'exploitation des installations où sont traités les déchets du SIETREM

Installations où sont traités les déchets gérés par le SIETREM	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Valorisation réalisée
Usine d'incinération des déchets non dangereux	SIETREM	SUEZ RECYCLAGE ENVIRONNEMENT ENERGIE	Electricité
Centre de tri collecte sélective	SIETREM	GENERIS	Recyclage matière
Installation de stockage de déchets	SUEZ RECYCLAGE ENVIRONNEMENT	SUEZ RECYCLAGE ENVIRONNEMENT	-
Traitement organique par compostage	Compost Val d'Europe	Compost Val d'Europe	Recyclage matière

## 2.2 LE COMPOSTAGE

### 2.2.1 Description de l'opération

L'opération de compostage domestique lancée sur la commune de Chanteloup-en-Brie en 2008 se poursuit avec succès sur l'ensemble des communes du territoire.





Cette opération se poursuit dans l'habitat pavillonnaire, et dans l'habitat collectif.

Depuis 2017, des sessions de formation sont proposées aux habitants 4 fois par an. Elles durent 1h30 et sont composées de 2 parties :





1/ Partie théorique en salle avec les maîtres composteurs du SIETREM. Présentation d'un diaporama avec explications des consignes, du processus et des bienfaits du compostage.

2/ Partie pratique au jardin de démonstration du SIETREM assurée par *La voie du jardinier*. Utilisation du compost au jardin et son importance pour la fertilité du sol.

### 2.2.2 Les évènements marquants de l'année 2018

-  771 composteurs ont été distribués en 10 retraits.
-  611 nouveaux foyers ont été équipés.
-  135 personnes formées par le SIETREM.
-  14 animations grand public ont permis de sensibiliser 722 personnes.

Le bilan depuis 2008 date de la mise en œuvre de ce projet la mise en œuvre de ce projet, s'établit à :

-  7 001 composteurs ont été vendus,
-  18 462 habitants ont été équipés en zone pavillonnaire.
-  13,2 % de foyers pavillonnaires sont équipés
-  1 650 tonnes d'OM ont été évitées

### 2.2.3 Compostage partagé

En 2018, 7 nouveaux sites de compostage collectif et un site de compostage partagé ont été installés. Le SIETREM prend en charge l'ensemble des coûts pour initier la démarche (à partir de 10 foyers volontaires par site). On peut estimer à 50 kg/hab/an la quantité de biodéchets détournée.

Pour chaque site, la méthodologie est la suivante :

- ✚ Mise en place de 3 composteurs : 2 de 800 litres (un pour les apports et un pour la mise au repos), 1 de 400 litres pour les déchets bruns (feuilles mortes, broyat, cartons...).
- ✚ Fourniture de bio-seaux pour transporter les biodéchets
- ✚ Formation des habitants volontaires et d'un ou deux référents (ambassadeur de l'action qui assure l'interface entre les habitants et le SIETREM) et remise de guide du compostage.
- ✚ Mise en place de supports de communication sur les composteurs
- ✚ Accompagnement des référents et suivi des sites.

Des actions complémentaires, pour accompagner ces opérations ont été mise en œuvre :

- ✚ Des cahiers de suivi ont été instaurés pour un meilleur suivi des gisements évités
- ✚ Deux agents ont été formés et assurent le suivi des sites.

Enfin dans les écoles, la mise en œuvre de compostage sont accompagnées par des animations sur le gaspillage alimentaire.

La moyenne des foyers participants est de 28,5% (la moyenne nationale est de 10%).

## 2.3 L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE

### 2.3.1 Description de l'installation

L'unité d'incinération appartenant au syndicat est située 3, rue du Grand Pommeraye à Saint-Thibault-des-Vignes. Elle est implantée sur une superficie de 3,55 hectares.

Elle dispose de :

- ✚ Deux lignes de fours avec grilles à rouleaux d'une capacité respective de :
  - 8 tonnes/heure pour la ligne N° 1,
  - 12 tonnes/heure pour la ligne N° 2,
- ✚ Deux chaudières d'une capacité respective de :
  - 25 tonnes/heure de vapeur pour la ligne N° 1,
  - 35 tonnes/heure de vapeur pour la ligne N° 2,
- ✚ D'un turboalternateur 10 MW,
- ✚ D'un traitement des fumées Type "sec" (Electrofiltres + Filtre à manches)
- ✚ Une installation dun traitement DeNOx SCR sur les 2 lignes mise en service en janvier 2018.

Les mises en service industrielles ont été faites pour la Ligne 1 en 1985 et pour la Ligne 2 en 1995.

Elle permet une valorisation énergétique en produisant 70 000 MWh/an d'électricité pour livrer sur le réseau EDF 58 000 MWh/an.

En 2018, l'usine a produit 63 169 MWh et vendu 53 406 MWh à EDF.

L'unité d'incinération est exploitée par la société SUEZ RECYCLAGE VALORISATION ENERGIE en Délégation de Service Public.

Elle dispose d'une capacité de traitement nominale de 155 000 tonnes de déchets par an (déchets ménagers et déchets industriels banals).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, tous les tonnages de mâchefers ont été évacués par transport routier sur une unité de valorisation située à Strasbourg.

Les REFIOM (Résidus d'épuration des fumées d'incinérations des ordures ménagères) sont récupérés sous les filtres à manches après injection de bicarbonate de sodium et de coke de lignite pour capter les acides et les dioxines.

Recyclés à 85% sous forme de sels réutilisables (bicarbonates de sodium), ils sont traités par la société RESOLEST, ce qui permet de réduire la quantité des résidus enfouis en décharge à 40 kg par tonne d'ordures ménagères incinérées au lieu de 77 kg.

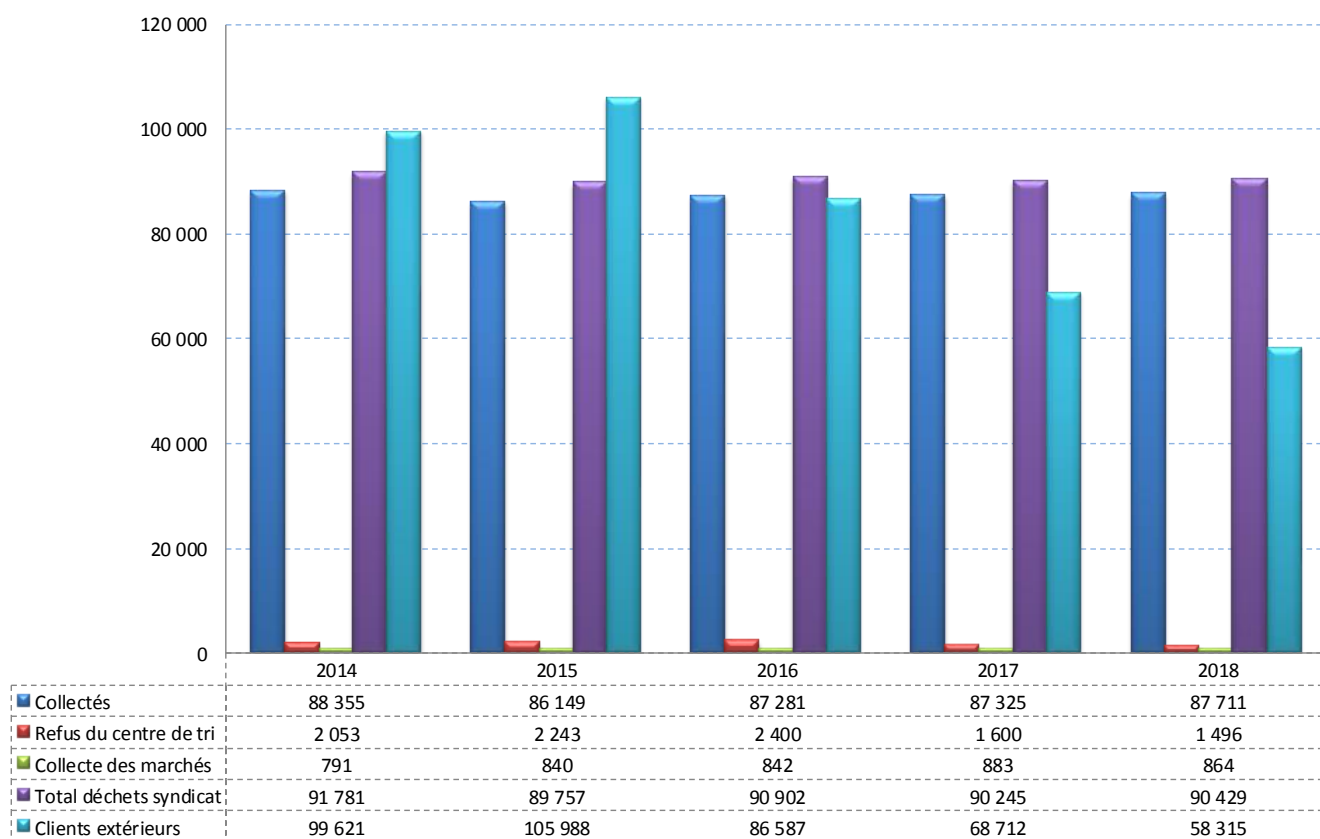
Ce mode de traitement permet :

- ✚ Une récupération et une valorisation maximales des sels sodiques contenus dans les Refioms,
- ✚ Une valorisation des sels comme matière première pour la production de carbonate de sodium,
- ✚ Une réduction du volume des résidus ultimes,
- ✚ Aucun rejet d'effluent liquide,
- ✚ Une réduction de consommation des matières premières dans la production de carbonate de sodium.

### **2.3.2 Les événements marquants de l'année 2018**

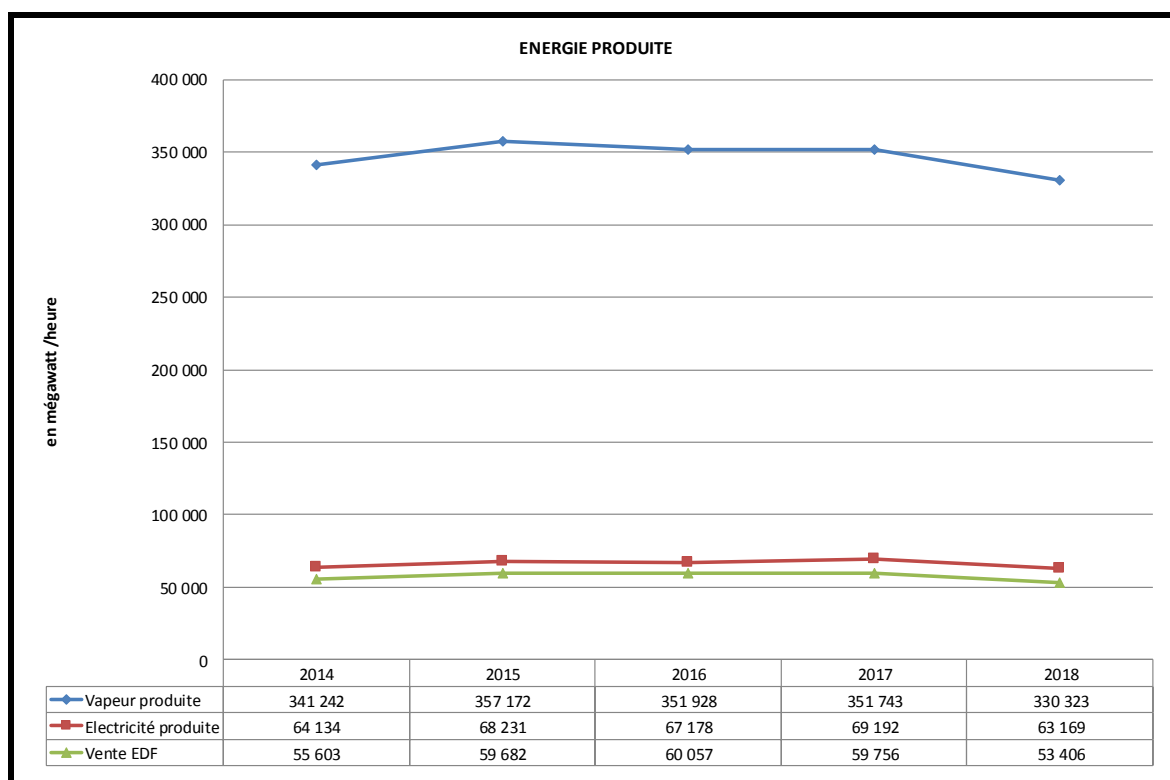
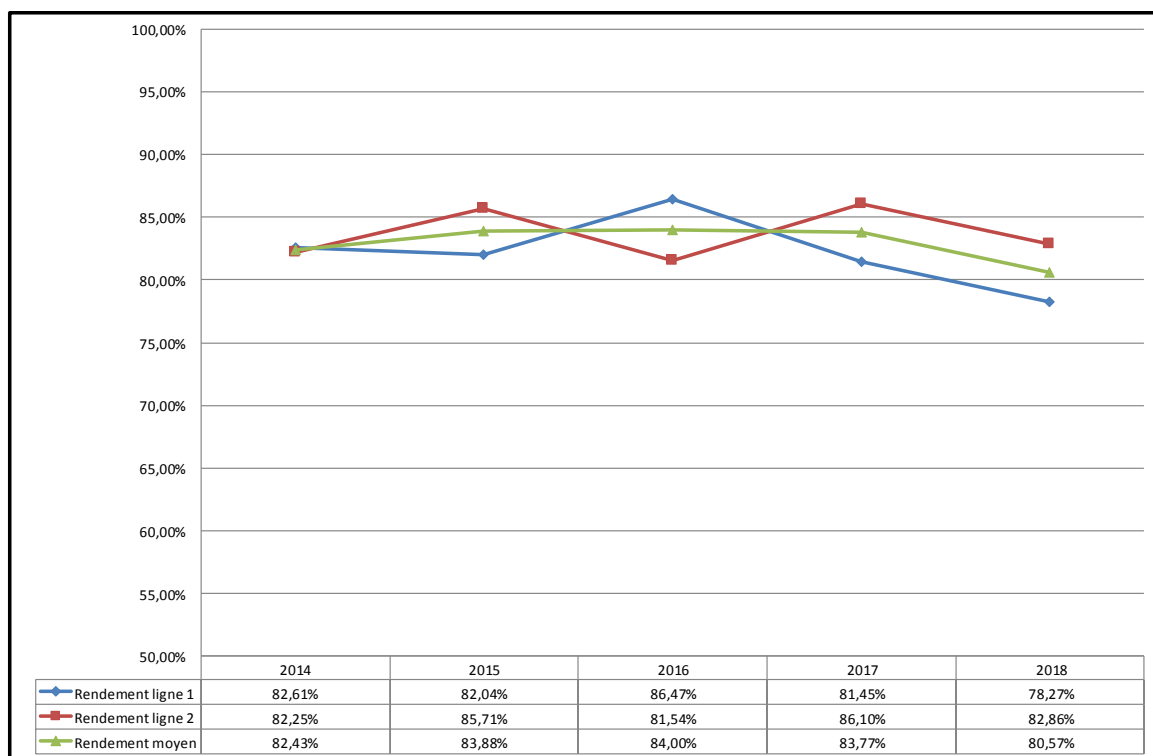
- ✚ Le ratio par habitant des déchets ménagers résiduels présente une baisse de l'ordre de 1kg par habitant dans l'année
- ✚ Le rendement global moyen des fours d'incinération est en baisse en raison notamment de l'arrêt technique des installations du 25 septembre au 31 octobre.
- ✚ Divers travaux ont fait l'objet d'étude au cours de l'année 2018 et seront mis en œuvre en 2019 :
  - Modification du contrôle commande
  - Création d'une base vie et amélioration du local accueil pesage.
- ✚ L'usine accueille depuis cette année les déchets ménagers du SYCTOM pour un tonnage annuel de 50 000 T en provenance de commune limitrophe du territoire.
- ✚ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la totalité des mâchefers est évacuée sur un centre de traitement et de valorisation situé à Strasbourg.

Répartition des apports en tonne



21 248 tonnes de déchets ont été évacuées soit en centre d'enfouissement soit en incinération dans d'autres usines. Les travaux de maintenance préventive décennale réalisés sur le Groupe Turbo Alternateur ont largement contribué à l'augmentation des volumes dirigés vers d'autres installations.

Le SIETREM perçoit une redevance sur l'ensemble des tonnages reçus et /ou incinérés.



Les valeurs du rendement de chacune des lignes en 2018 ainsi que les volumes d'énergie produits sont en baisse par rapport à 2017 en raison de l'arrêt technique plus long pour exécuter les opérations de maintenance préventive décennale sur le Groupe Turbo Alternateur.

## 2.3 LE CENTRE DE TRI ET DE VALORISATION VERS LES FILIERES DE RECYCLAGE

### 2.3.1 Description de l'installation

Cette prestation est réalisée par la société GENERIS titulaire du marché.

L'ensemble des collectes sélectives est traité sur le centre de tri de SAINT THIBAULT DES VIGNES.

Ce centre de tri a été dimensionné pour une capacité de 25 000 t/an de déchets recyclables issus de la collecte sélective. Le centre de tri est ouvert 5 jours par semaine, 52 semaines par an (avec la possibilité de travailler le samedi si besoin).

Le centre de tri dispose de 150 équipements et de 1 kilomètre de convoyeurs. Il est conçu pour s'adapter à une évolution de la nature du gisement à trier. Le process consiste à réceptionner, trier, manutentionner, regrouper et stocker les déchets avant qu'ils soient expédiés vers les filières de valorisation.

Le centre est doté d'un Tri Séquentiel Auto Adaptatif (TSA2+). Ce système permet le tri de plusieurs catégories de matériaux par une seule machine optique grâce à un système de circulation des flux en boucle. Ainsi, les différents plastiques, briques alimentaires et autres produits cellulosiques sont séparés séquentiellement avant de passer devant un poste de contrôle qualité.

Le centre de tri se compose :

#### Espace réception

Les réceptions sont prévues du lundi au vendredi y compris les jours fériés. La capacité de stockage représente environ 2 000 m<sup>3</sup> sur une surface de 460 m<sup>2</sup> soit l'équivalent d'environ 150 à 200 tonnes selon la densité de la collecte.

Le contrôle visuel des entrants est fait dans cette zone.

#### Espace ligne de tri principale

A partir de la trémie d'alimentation, cette ligne achemine les déchets vers une succession de machines et de tables de tri manuel permettant de trier les refus (vers ligne de refus), les journaux magazines (vers 2 stockeurs intermédiaires), les ferreux (presse à paquets), les non-ferreux (dans un bac), les films (vers la presse à films) et les autres produits (ligne de conditionnement vers la presse à balles). Ces derniers sont ensuite envoyés en alvéoles de stockage. Cette ligne est équipée des matériels suivants :

- 1 trémie d'alimentation avec roue doseuse permet d'alimenter et de réguler le flux.
- 1 crible rotatif (trommel) sépare le gisement en 3 flux : inférieur à 180 mm, entre 180 mm et 280 mm et supérieur à 280 mm
- Des séparateurs à aimants permanents séparent les ferreux du reste du flux,
- 7 machines de tri optique équipées d'un scanner analyse, détecte la matière et permet ainsi à la machine d'éjecter le produit par soufflage d'air comprimé,
- Des cribles à disques (définer) séparent la partie fine du reste du flux,
- 1 Courant de Foucault qui a pour but de séparer la fraction aluminium,
- Des tables de tri : les tables de tri permettent aux opérateurs de tri de contrôler et de corriger le travail des machines. PARTIE 2
- Des équipements pour pré-trier les films :
  - Un système d'extraction NIHOT : la matière légère composée de film plastique est aspirée dans une hotte aspirante et convoyée de manière pneumatique vers un trieur optique.
  - Une Griffes, NEOS, sépare les films plastiques par accrochage.

### Espace ligne de refus

Cette ligne a pour rôle de collecter tous les refus de l'installation pour les amener vers un des deux compacteurs de déchets. Tous les déchets (refus de tri) sont compactés et stockés dans des bennes fermées, puis évacués par la société AUBINE vers l'usine d'incinération de Saint-Thibault-des-Vignes.

### Espace ligne de conditionnement

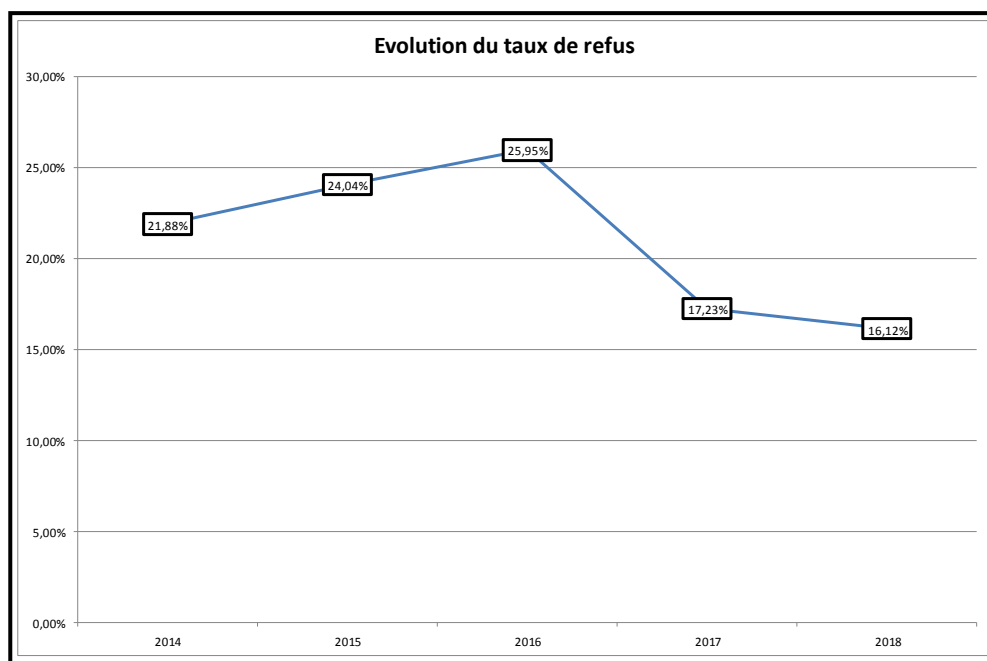
La ligne de conditionnement permet la gestion du stockage et l'évacuation des produits stockés dans les convoyeurs alvéolés (réservoirs tampons). Les matières sont ensuite conditionnées dans une presse à balles.

## 2.3.2 L'évolution des tonnages valorisés

Matériaux	QUANTITE EN TONNES					RATIOS EN KG/AN/HABITANT					Filière de recyclage
	2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018	
Journaux / magazines	2 893	2 716	2 551	3 019	<b>2 674</b>	9,95	9,22	8,60	10,10	<b>8,86</b>	UPM Chapelle Darblay
Cartons	1 388	1 294	1 787	2 218	<b>2 247</b>	4,77	4,39	6,03	7,42	<b>7,44</b>	GENERIS
Bouteilles en plastique	1 113	931	962	1 171	<b>1 241</b>	3,83	3,16	3,24	3,92	<b>4,11</b>	SUEZ
Briques alimentaires	107	96	46	119	<b>144</b>	0,37	0,33	0,16	0,40	<b>0,48</b>	REVIPAC
Acier	391	364	336	368	<b>356</b>	1,35	1,24	1,13	1,23	<b>1,18</b>	SUEZ
Aluminium	14	11	10	20	<b>24</b>	0,05	0,04	0,03	0,07	<b>0,08</b>	CORNEC SA
Autres papiers	1 584	1 595	1 159	926	<b>725</b>	5,45	5,42	3,91	3,10	<b>2,40</b>	GENERIS
<b>Total emballages triés</b>	<b>7 490</b>	<b>7 008</b>	<b>6 851</b>	<b>7 841</b>	<b>7 412</b>	<b>25,77</b>	<b>23,79</b>	<b>23,10</b>	<b>26,23</b>	<b>24,55</b>	
Verre porte à porte	5 610	5 627	5 596	5 523	<b>5 636</b>	19,30	19,11	18,87	18,48	<b>18,67</b>	VERALLIA
Verre apport volontaire	246	248	231	242	<b>292</b>	0,85	0,84	0,78	0,81	<b>0,97</b>	VERALLIA
<b>Total verre</b>	<b>5 780</b>	<b>5 740</b>	<b>5 850</b>	<b>5 744</b>	<b>5 928</b>	<b>19,88</b>	<b>19,49</b>	<b>19,73</b>	<b>19,21</b>	<b>19,64</b>	
<b>Refus</b>	<b>2 053</b>	<b>2 243</b>	<b>2 400</b>	<b>1 600</b>	<b>1 496</b>	<b>7,06</b>	<b>7,62</b>	<b>8,09</b>	<b>5,35</b>	<b>4,96</b>	

### 2.3.3 Les évènements marquants de l'année 2018

- ✚ L'analyse de l'évolution montre que :
  - La quantité totale de matériaux recyclés continue à baisser
  - La quantité par habitant suit la même courbe
  - Les tonnages de cartons de bouteilles en plastique et de briques alimentaires qui ont été livrés dans les filières continuent leur progression observée depuis 2015.
  - Les tonnages de verre collectés restent relativement stable ces dernières années .
- ✚ Le volume de refus de tri depuis la mise en service du nouveau centre de tri a baissé de près de 6.5% sur la totalité des volumes ce qui représente une baisse de plus de 7% par habitant entre 2017 et 2018.
- ✚ En 2018, le taux de refus (quantité refus centre de tri incinérée/quantité collectée) est seulement de 16.12% alors qu'il était de 17.23% en 2017 et de 26% en 2016.
- ✚ Le taux de refus moyen du contenu des bennes est de 17,44 % avec une amplitude de 4,74% à 40,94%. Cette forte variabilité traduit une qualité de gisement très hétérogène d'un secteur à l'autre du territoire du SIETREM.





**1 LES PRINCIPALES PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT**

**1.1 Nature des contrats**

ENTREPRISE	NATURE DE LA PRESTATION	TYPE DE CONTRAT ET DUREE	ECHEANCE	Montant de l'année 2018 en K€ TTC	Evolution 2018/2017
DERICHEBOURG-POLYAMON	Déchets verts	MP 4 ans	31/12/2020	317	9,39%
SEPUR	Collecte OM	MP 8 ans	31/05/2025	6 454	1,61%
	Collecte sélective			2 587	2,35%
	Encombrants			1 907	24,61%
GENERIS	Exploitation du centre de tri	MP 6 ans	30/06/2023	1 556	-12,92%
SUEZ RV ENERGIE	Traitement par incinération	DSP 20 ans	31/12/2025	7 946	12,33%
SUEZ RV ENERGIE	Déchetteries	MP 5 ans	31/10/2019	2 400	3,79%
AUBINE	Déchets communaux	MP 4 ans+1	30/06/2022	1 234	7,73%
CITEC	Conteneurisation	MP 4 ans+1	30/01/2022	429	-33,77%
OURRY	Apport Volontaire VERRE	MP 1 an	31/12/2018	14	-51,67%

**1.2 Les événements importants de l'année 2018**

Au cours de l'année 2018 :

- le marché de collecte des déchets communaux a été notifié pour une période de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet à la société AUBINE à la suite de l'appel d'offre.
- Le marché de conteneurisation a été notifié pour une période de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> février à la société CITEC à la suite de l'appel d'offre en remplacement du groupement AUBINE-PLASTIC-OMNIUM

## 2 LES INDICATEURS ECONOMIQUES

### 2.1 Les indicateurs économiques de l'année 2018

Tous les chiffres de ce chapitre proviennent de la matrice des coûts établie sur les bases de la recommandation de l'ADEME et de l'ORDIF.

#### 1.1.1. Décomposition du coût du service par poste de dépense

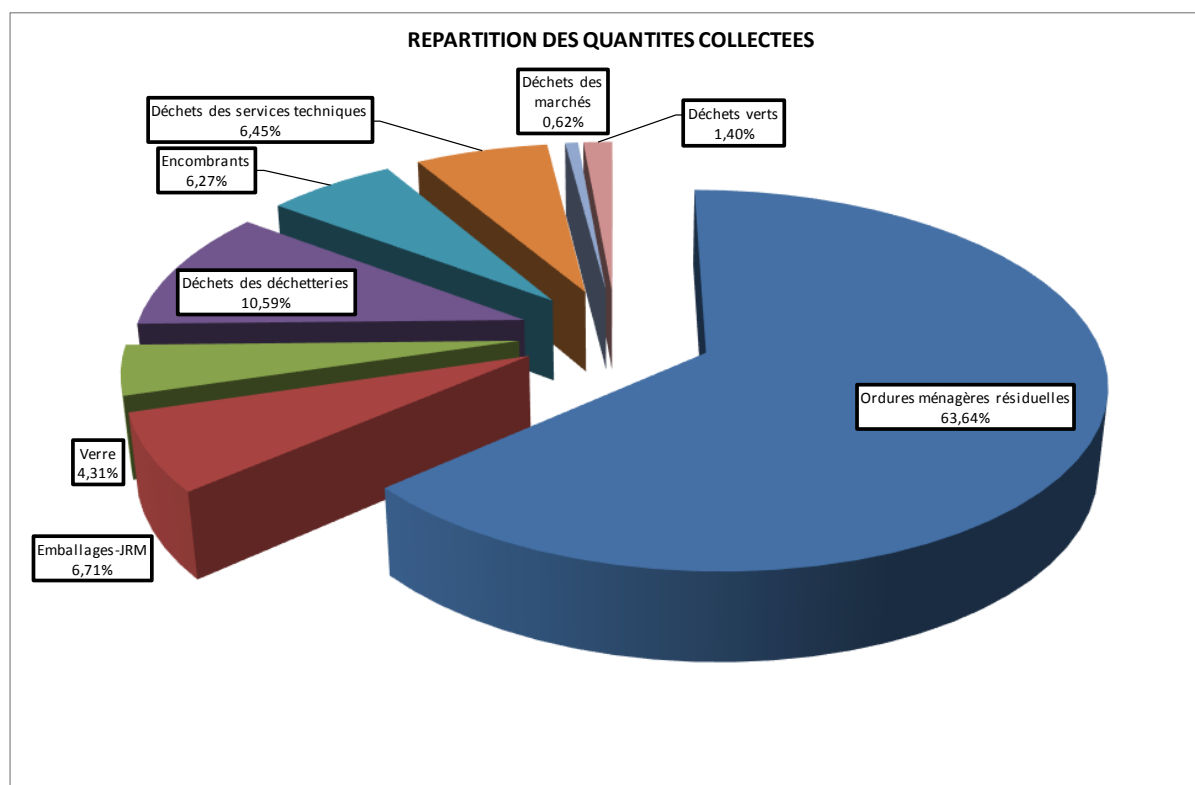
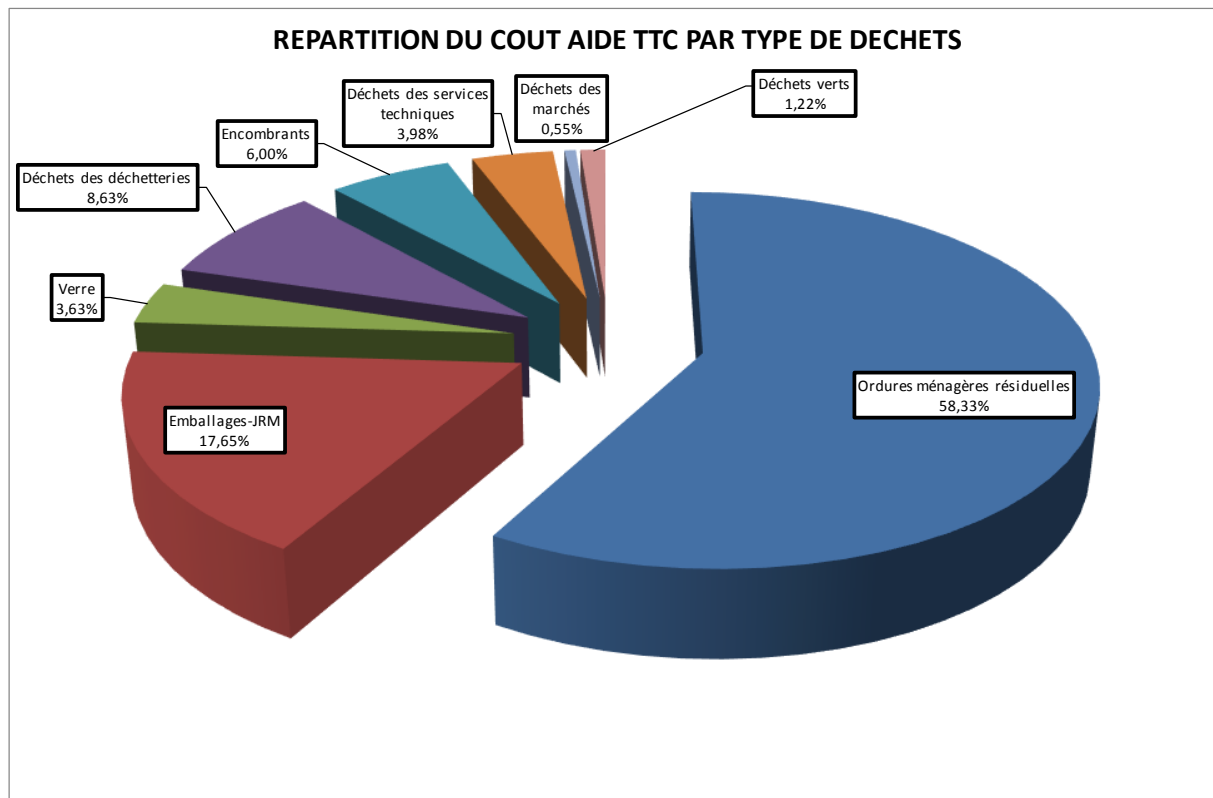
INDICATEURS ECONOMIQUES			2018		2017	
			Total en €	en € par habitant	Total en €	en € par habitant
<b>CHARGES</b>						
Charges de structure			1 326 522 €	4 €	1 207 440 €	4 €
Charges de communication			487 563 €	2 €	551 420 €	2 €
Charges techniques			27 713 002 €	92 €	26 262 373 €	88 €
Prévention			203 622 €	1 €	170 361 €	1 €
Pré-collecte et collecte			12 099 145 €	40 €	11 735 162 €	39 €
Transport			451 693 €	1 €	429 477 €	1 €
Traitement			14 818 033 €	49 €	13 829 964 €	46 €
Enlèvement des déchets dangereux			140 509 €	0,5 €	97 410 €	0,3 €
<b>Total des charges HT</b>			<b>29 527 088 €</b>	<b>98 €</b>	<b>28 021 233 €</b>	<b>94 €</b>
TVA Acquittée			238 200 €	1 €	241 519 €	1 €
<b>PRODUITS</b>						
Recettes industrielles			4 445 808 €	15 €	4 702 138 €	16 €
Soutiens			2 251 727 €	7 €	2 336 579 €	8 €
Aides			144 643 €	0 €	320 211 €	1 €
<b>Total des produits</b>			<b>6 842 179 €</b>	<b>23 €</b>	<b>7 358 929 €</b>	<b>25 €</b>
<b>COUT DU SERVICE PUBLIC COUT AIDE TTC</b>			<b>22 923 109 €</b>	<b>76 €</b>	<b>20 903 824 €</b>	<b>70 €</b>
TEOM			26 043 416 €	86 €	28 889 365 €	97 €
Contribution des collectivités			0	0 €	0	0 €
Population			301 874		298 941	

#### 1.1.2. Décomposition des coûts par flux

Coûts en K€	FLUX DE DECHETS								Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages-JRM	Verre	Déchets des déchetteries	Encombrants	Déchets des services techniques	Déchets des marchés	Déchets verts	
Coût complet	17 224	5 213	1 072	2 547	1 772	1 176	164	359	29 527
Coût technique	13 837	4 410	932	2 460	1 772	1 176	135	359	25 081
Coût partagé	13 228	2 904	901	2 393	1 734	1 176	135	359	22 830
Coût aidé HT	13 193	2 851	901	2 336	1 734	1 176	135	359	22 685
Coût fiscal (TVA acquittée)	99	52	7	15	8	5	16	36	238
Coût aidé TTC	13 291	2 903	909	2 351	1 741	1 181	151	395	22 923

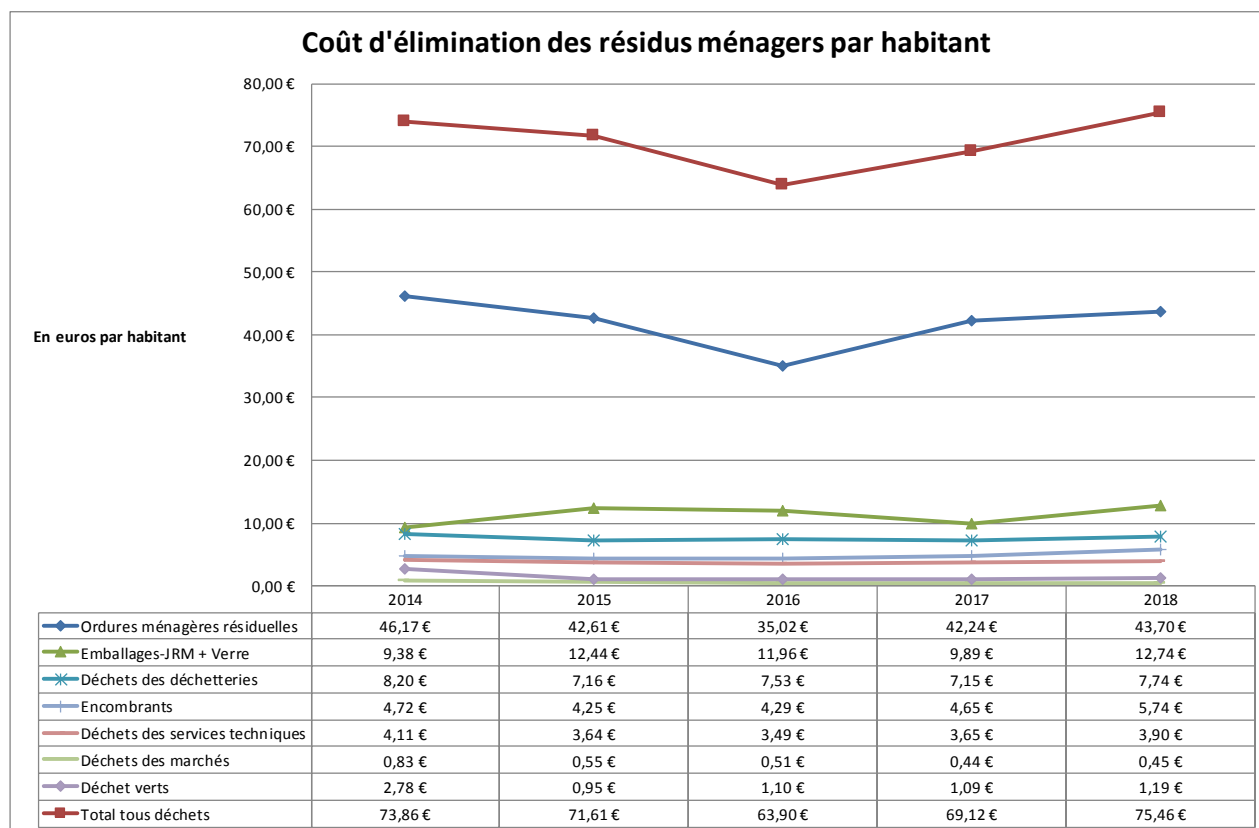
Définitions :

- ✚ Coût complet : total hors taxes des charges d'élimination des déchets ménagers
- ✚ Coût technique : coût complet diminué des recettes industrielles
- ✚ Coût partagé : coût technique diminué des soutiens des Eco-organismes
- ✚ Coût aidé HT : coût partagé diminué des aides
- ✚ Coût aidé TTC : coût aidé hors taxes augmenté de la TVA acquittée

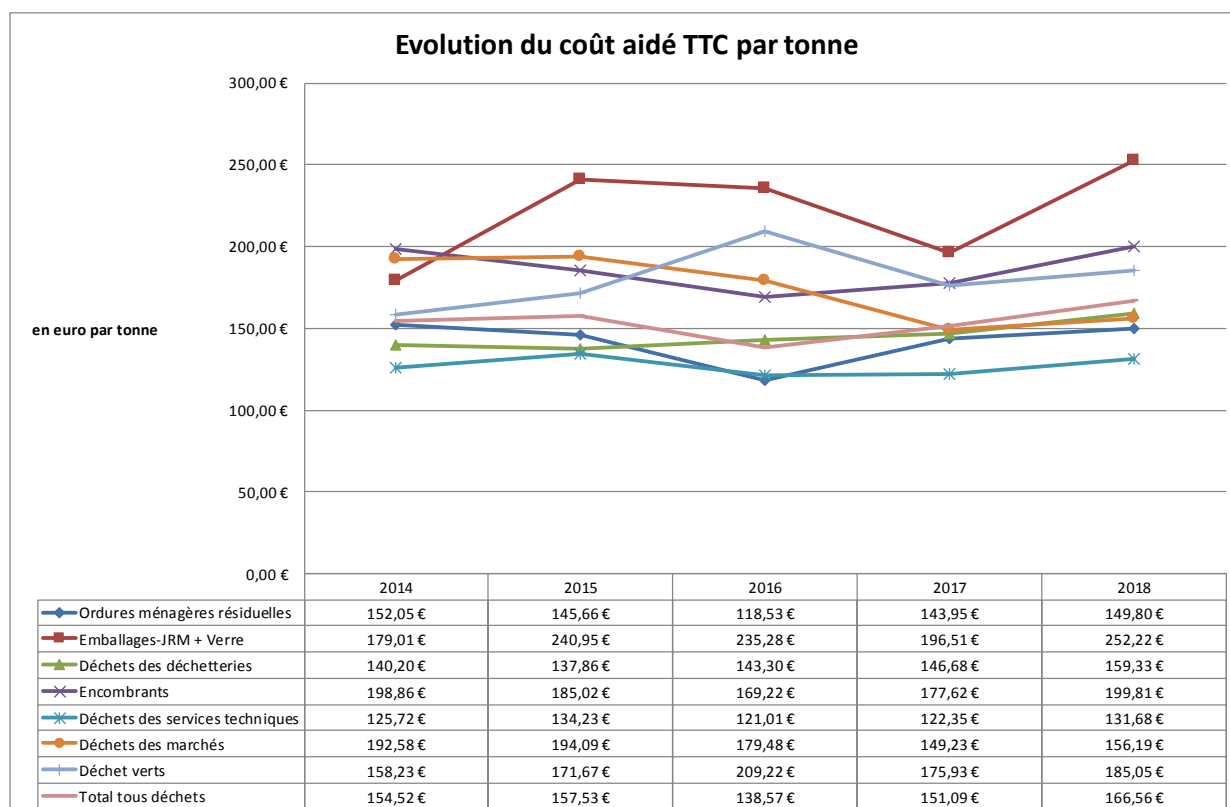


## 2.1 L'évolution des coûts aidés TTC

### 2.1.1 Par habitant depuis 2014



### 2.1.2 Par tonne depuis 2014



### **2.3 Taux et produits votés pour la TEOM en 2018**

Alors que la population sur l'ensemble du territoire a augmenté de 0,98 %, les bases notifiées par les services fiscaux en 2018 ont subi une augmentation de 2,17 % par rapport à 2017 pour atteindre 389 265 726,00 €

Compte tenu des dépenses du SIETREM, le produit 2018 attendu est de 26 664 702,00 €, soit une baisse de 5,42 % ce qui représente 93,40 € par habitant. En 2017, ce produit était de 94,31 € par habitant. Le taux moyen de TEOM voté pour 2018 de 6,85 % est égal à celui voté en 2016.

## PARTIE 4 : RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

### 1. Mesures de protection de l'environnement

L'unité d'incinération de Saint-Thibault-des-Vignes est conforme à la directive européenne du 4 décembre 2000 et à la réglementation française (arrêté ministériel du 20 septembre 2002). Elle est soumise à l'arrêté préfectoral d'exploitation n° 02 DAI2IC 387 du 11 décembre 2002.

Tout au long de l'année, des analyses sur tous les rejets (gazeux, liquides et solides, issus de l'incinération) sont réalisées.

Les résultats obtenus chaque année sur l'ensemble des analyses sont conformes aux valeurs de référence rappelées dans chaque tableau et pour l'ensemble des rejets.

Les variations de concentration (faibles) proviennent de la fluctuation de la nature des déchets.

Ces analyses sont faites en continu, semestriellement et annuellement, et sont adressées, pour contrôle, à la Direction Régionale de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) de Seine-et-Marne.

#### 1.1 Résultats des analyses des rejets atmosphériques

	Valeurs limites	Ligne d'incinération n°1					Ligne d'incinération n°2				
		Moyenne /an					Moyenne /an				
		2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018
Température moyenne des gaz en sortie four	> 850°C	961,93	966,90	957,66	955,48	<b>977,13</b>	988,07	983,20	987,97	975,85	<b>962,20</b>
CO sortie four (gaz humide)	< 50 mg/Nm3	22,16	20,70	19,77	19,33	<b>19,03</b>	13,23	15,05	16,37	19,41	<b>17,44</b>
Débit moyen des gaz	< 67 000 Nm3/h	43 169	44 760	38 209	37 280	<b>53 650</b>	54 239	62 340	67 669	62 680	<b>72 520</b>
Poussières (à 11% O2 gaz sec) en sortie cheminée	< 10 mg/Nm3	1,61	1,29	0,67	0,61	<b>0,49</b>	1,54	0,50	0,40	0,78	<b>0,13</b>
Flux de poussières (à 11% O2 gaz sec) en sortie cheminée	< 0,67 kg/h	0,07	0,06	0,03	0,02	<b>0,03</b>	0,08	0,03	0,03	0,05	<b>0,01</b>
Hcl sortie fumées (à 11% O2 gaz sec) en sortie cheminée	< 10 mg/Nm3	2,18	2,08	1,84	3,13	<b>4,82</b>	3,48	3,56	3,50	4,38	<b>4,02</b>
Flux Hcl sortie fumées (à 11% O2 gaz sec) en sortie cheminée	< 0,67 kg/h	0,09	0,09	0,07	0,12	<b>0,26</b>	0,19	0,22	0,24	0,27	<b>0,29</b>
Nox sortie fumées (à 11% O2 gaz sec) en sortie cheminée	< 200 mg/Nm3	164,78	166,00	163,70	159,87	<b>34,01</b>	162,15	165,90	168,40	146,70	<b>33,22</b>
Flux Nox sortie fumées (à 11% O2 gaz sec) en sortie cheminée	< 13,4 Kg/h	7,11	7,43	6,26	5,95	<b>1,83</b>	8,79	10,34	11,40	9,19	<b>2,40</b>
SO2 sortie fumées (à 11% O2 gaz sec) en sortie cheminée	< 50 mg/Nm3	1,44	4,93	3,56	3,19	<b>3,63</b>	1,21	4,65	5,49	6,58	<b>0,53</b>
Flux SO2 sortie fumées (à 11% O2 gaz sec) en sortie cheminée	< 3,35 Kg/h	0,06	0,02	0,14	0,12	<b>0,19</b>	0,07	0,29	0,37	0,41	<b>1,09</b>

## 1.2 Mesures ponctuelles semestrielles

Le tableau suivant présente la moyenne des résultats des mesures semestrielles réalisées sur les fumées des 2 lignes d'incinération :

	Valeurs limites sur une ½ heure minimum (arrêté du 11/12/02)	Ligne d'incinération n°1					Ligne d'incinération n°2				
		Moyenne /an					Moyenne /an				
		2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018
Débit des fumées sèches	Nm3/h	53 015,5	55 304,0	47 725,0	50 383,0	<b>52 534,5</b>	43 842,5	70 670,3	63 766,5	67 577,0	<b>71 259,0</b>
Vitesse des gaz sortie cheminée	> 12 m/s	18,70	18,30	16,90	17,20	<b>19,00</b>	15,30	17,30	16,43	16,80	<b>17,50</b>
Concentration sur gaz sec à 11% de O2											
Poussières	< 30 mg/Nm3	0,85	0,95	0,36	0,99	<b>0,12</b>	0,55	0,46	0,28	3,66	<b>0,17</b>
Chlorure d'hydrogène - HCl	< 60 mg/Nm3	4,87	4,00	2,93	4,65	<b>2,01</b>	4,54	9,16	3,50	24,63	<b>2,71</b>
Fluorure d'hydrogène - HF	< 4 mg/Nm3	0,08	0,15	0,04	0,03	<b>0,03</b>	0,07	0,16	0,03	0,02	<b>0,02</b>
Dioxyde de soufre - SO2	< 200 mg/Nm3	3,84	2,87	1,59	3,58	<b>1,19</b>	3,99	6,25	1,63	13,13	<b>1,13</b>
Métaux particuliers et gazeux - Cd + Tl	< 0,05 mg/Nm3	0,0016	0,0001	0,0000	0,0000	<b>0,0000</b>	0,0016	0,0010	0,0000	0,0000	<b>0,0000</b>
Métaux particuliers - Sb+As+Pb+Cr+Co+Cu+Mn+Ni+V	< 0,5 mg/Nm3	0,0140	0,0312	0,0048	0,0438	<b>0,0020</b>	0,0140	0,0100	0,0030	0,0295	<b>0,0019</b>
Métaux particuliers - Hg	< 0,05 mg/Nm3	0,0048	0,0058	0,0014	0,0127	<b>0,0002</b>	0,0021	0,0005	0,0011	0,0015	<b>0,0010</b>
Monoxyde de carbone - CO	< 100 mg/Nm3	25,05	17,20	18,35	16,25	<b>18,20</b>	28,00	18,75	18,15	30,75	<b>28,15</b>
COT composés organiques en carbone total	< 20 mg/Nm3	0,60	0,74	0,73	0,40	<b>0,66</b>	0,67	0,72	0,63	0,37	<b>0,60</b>
Oxyde d'azote - Nox	< 400 mg/Nm3	149,20	159,10	173,20	118,85	<b>41,30</b>	168,45	181,50	175,00	114,20	<b>33,70</b>

Les résultats des mesures ponctuelles semestrielles restent dans les valeurs préconisées.

Le tableau suivant présente le résultat des analyses annuelles réalisées sur les rejets gazeux des 2 lignes d'incinération :

	Valeurs limites	Ligne d'incinération n°1					Ligne d'incinération n°2				
		2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018
		Température fumées en sortie cheminée	< 200°C	178,25	188	179,8	192,3	<b>189,3</b>	171,75	189,7	192,3
Charge en déchets	8 t ligne 1 OM/h 12 t ligne 2 OM/h	8	8	8	8	<b>8</b>	12	12	12	12	<b>12</b>
Teneur moyenne en O <sup>2</sup> (en % sur sec)	> 6%	11,36%	11,08%	10,95%	10,99%	<b>12,40%</b>	11,055%	10,050%	9,940%	13,100%	<b>10,600%</b>
PCDD et PCDF exprimés en T4 CDD à 11%O <sup>2</sup>	< 0,1 ng/Nm3	0,0017	0,0028	0,0047	0,0078	<b>0,0106</b>	0,0019	0,0036	0,0052	0,0118	<b>0,0069</b>

### 1.3 Résultats des analyses des rejets solides

#### ✚ Sur les mâchefers

Le tableau suivant présente la moyenne des résultats des mesures mensuelles réalisées sur les mâchefers :

ANALYSES MENSUELLES						
Mâchefers lignes n° 1 et 2	Maturable M					
Résultat analyse	Valeurs limites	2014	2015	2016	2017	2018
COT composés organiques en carbone total	30 g/Kg de matière sèche	22,15	24,19	21,63	19,60	<b>19,71</b>
Hydrocarbure	500 mg/Kg de matière sèche	54,58	66,58	61,25	54,67	<b>66,90</b>
PCB	1 mg/Kg de matière sèche	0,007	0,07	0,07	0,07	<b>0,07</b>
HAP	50 mg/Kg de matière sèche	0,97	0,915	0,93	0,90	<b>0,93</b>
BTEX	6 mg/Kg de matière sèche	0,6	1,06	0,6	0,60	<b>0,60</b>
Dioxines et furanes	10 ng/Kg de matière sèche	5,2	5,24	5,51	6,43	<b>5,17</b>

Nota : les mâchefers produits sur le site sont évacués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sur une plateforme de traitement et de valorisation située à Strasbourg

#### ✚ Sur les cendres volantes

Le tableau suivant présente la moyenne des résultats des mesures trimestrielles réalisées sur les cendres :

Lignes d'incinération n° 1 et 2	Cendres					
	Valeurs limites	2014	2015	2016	2017	2018
Ph potentiel hydrogène	4 à 13	12,14	10,51	11,89	12,17	11,48
COT carbone organique total	< 3 500 mg/kg	41	865	115	30	202,5
Cr chrome total	< 100 mg/kg	18,95	6,38	4,83	11,56	9,86
Pb plomb	< 2000 mg/kg	30,45	31,3	27,4	36,28	30,77
Zn Zinc	< 500 mg/kg	11,96	13,11	15,08	16,74	27,09
Cd cadmium	< 100 mg/kg	0,016	0,57	0,01	0,043	0,014
Ni Nickel	< 100 mg/kg	0,05	0,11	0,05	0,05	0,05
As arsenic	< 30 mg/kg	0,01	0,03	0,01	0,01	0,01
Hg mercure	< 10 mg/kg	0,003	0,16	0,001	0,001	0,002

Nota : Les cendres volantes sont traitées et stockées en résidus ultimes sur le site de VILLEPARISIS (ISDD : Installation de stockage de déchets dangereux) en Seine et Marne



## 1.4 Résultats des analyses des rejets liquides

MESURES EN CONTINU SUR LES REJETS AQUEUX						
Rejet en Marne	Valeur limite	2014	2015	2016	2017	2018
Débit	<5,8 m <sup>3</sup> /h	1,91	4,17	4,07	177,00	<b>5,08</b>
PH	6,5<x<8,5	7,52	7,5	7,61	7,68	<b>7,54</b>
Température	<28°C	22,46	21,63	21,19	19,70	<b>18,30</b>
DCO	<125 mg/litre	25,23	29,14	19,3	21,86	<b>30,01</b>
COT	<50mg/litre	5,33	9,34	9,62	9,81	<b>17,05</b>
MES	<30 mg/litre	6,91	7,17	4,22	4,04	<b>9,49</b>
Couleur	<10 mgPt/litre	5,16	9,23	7,11	12,07	<b>21,50</b>

SORTIE BAC RESEAU « EAUX PROPRES »						
Rejet en Marne	Valeur limite	2014	2015	2016	2017	2018
MES matières en suspension	< 30 mg/litre	3,58	3,25	2,18	2,78	2,83
DCO	< 125 mg/litre	39,08	31,25	29,83	26,78	26,75
COT	< 50 mg/litre	12,24	11,86	8,45	7,88	14,9
AOX	< 5 mg/litre	0,0607	0,05	0,06	0,05	0,05
Hydrocarbures totaux	< 5 mg/litre	0,07	0,07	0,06	0,052	0,11
Cadmium	< 0,05 mg/litre	0,001	0	0,001	0,01	0,001
Plomb	< 0,2 mg/litre	0,0053	0,01	0,01	0,005	0,01
Mercuré	< 0,03 mg/litre	0,0005	0,0005	0,0005	0,001	0,0002
Phénols	< 0,5 mg/litre	0,0108	0,01	0,01	0,011	0,01
Cyanures libres	< 0,1 mg/litre	0,003	0,02	0,01	0,01	0,001
Arsenic	< 0,15 mg/litre	0,001	0,0019	0,001	0,001	0,001
Fluorures	< 15 mg/litre	0,195	0,22	0,19	0,26	0,022
Chlorures	< 40 000 mg/litre	139,63	155,41	136,58	161,3	155,7
Zinc	< 1,5 mg/litre	0,068	0,05	0,05	0,05	0,04
Cuivre	< 0,5 mg/litre	0,0277	0,02	0,01	0,013	0,01
Chrome	< 0,5 mg/litre	0,00583	0,01	0,01	0,01	0,01
Thallium	< 0,05 mg/litre	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Nickel	< 0,5 mg/litre	0,00542	0,01	0,01	0,008	0,005
Dioxines et furannes	< 0,3 mg/litres	0,00635	0,00635	0,002	0,005	0,01

Le rejet des eaux propres se déverse dans la Marne ou complète le bassin tampon étanche de 460 m<sup>3</sup>. Les eaux sales sont totalement recyclées sur le site pour le refroidissement des mâchefers en circuit fermé.

## 1.5 Surveillance de l'impact au voisinage de l'UIOM

Les prélèvements ont été effectués entre le 7 mars 2018 et 4 mai 2018, soit pendant 61 jours, sur les 7 points de prélèvement (2 points-témoin et 5 points en zone de retombée maximale en rapport avec les vents dominants). L'ensemble des analyses a été confiée au bureau VERITAS

La localisation des points de mesure a été reprise des années précédentes :

- ✚ Point M1 - Société SODIS à LAGNY SUR MARNE
- ✚ Point M2 - Château de Pomponne à LAGNY SUR MARNE
- ✚ Point M3 - Ecole des Pointes à THORIGNY SUR MARNE
- ✚ Point M'1 - Terrain du SIAM à SAINT THIBAUT DES VIGNES
- ✚ Point M'3 - Complexe sportif Guy CHAVANNE à TORCY
- ✚ Point Ta - Château de BROU à BROU SUR CHANTEREINE
- ✚ Point Tb - Station de relèvement des eaux - GUERMANTES

Les points M1, M'1, M2, M3 ont été placés dans l'axe des vents dominants qui définissent les zones de retombées.

Les points Ta et Tb ont été placés latéralement au site.

Le point M'3 quant à lui permet de mettre en évidence le bruit de fond local hors influence de l'incinérateur

La campagne 2018 met en avant les conclusions suivantes :

### ➤ Résultats des dioxines et furanes

Les concentrations mesurées ont un profil du même ordre de grandeur que celles observées en zone rurale.

Elles restent inférieures aux valeurs rencontrées près de sources émettrices de dioxines.

La concentration la plus importante a été mesurée au point M1, soumis aux vents dominants, et le plus proche dans cet axe de l'UIOM.

Le profil des congénères montrant cependant une différence de ces derniers vis-à-vis des congénères mesurés en sortie des lignes 1 et 2 de l'UIOM, il peut être avancé l'hypothèse que la jauge a été soumise à une source non négligeable en environnement proche du point.

En conclusion, l'UIOM de Saint Thibault des Vignes ne peut être responsable des dépôts mesurés lors de cette campagne.

Témoin A	Témoin B	Point M1	Point M2	Point M3	Point M'1	Point M'3
0.06	0.7	15.46	1.69	1.58	0.84	0.39

### ➤ Résultats des métaux lourds

Les concentrations mesurées aux points de suivis soumis aux vents sont toutes inférieures aux concentrations mesurées aux niveaux des témoins.

Ces concentrations sont toutes inférieures aux seuils existants.

Il est à noter également que l'environnement rural avec la proximité de l'A104 à fort trafic est aussi une source non négligeable de métaux lourds.

Les prélèvements sont donc également soumis à cette source.

L'exposition aux métaux ne peut donc pas être imputée à l'UIOM de Saint Thibault des Vignes

CONCENTRATION EN METAUX ( $\mu\text{g}/\text{m}^2/\text{jour}$ )							
Points	As	Cd	Cr	Mn	Ni	Pb	Hg
M1	1,04	0,28	0,42	1,81	0,80	0,26	< 0,74
M2	0,93	0,28	0,53	1,97	1,51	0,49	< 0,74
M3	0,88	0,28	0,39	2,27	0,46	0,20	< 0,74
M'1	0,88	0,21	0,39	2,27	1,11	0,26	< 0,74
M'3	0,81	0,11	0,35	5,52	0,34	0,48	< 0,74
Témoins A	0,75	0,21	0,46	8,91	0,97	0,70	< 0,74
Témoins B	0,75	0,21	0,46	1,60	0,54	0,39	< 0,74
Valeurs de référence INERIS	6,70	0,04	3,60	28-32	5,00	10,00	0,01

CONCENTRATION EN METAUX ( $\mu\text{g}/\text{m}^2/\text{jour}$ )					
Points	Ti	Co	Cu	V	Sb
M1	0,22	1,86	6,36	0,58	0,46
M2	0,22	1,18	5,69	0,53	0,27
M3	0,20	0,98	5,66	0,53	0,38
M'1	0,20	0,97	7,38	0,53	0,88
M'3	0,47	1,32	2,83	0,33	0,43
Témoins A	0,23	1,21	8,79	3,87	0,46
Témoins B	0,23	1,21	6,85	3,87	0,35
Valeurs de référence INERIS	Absence de valeur	Absence de valeur	Absence de valeur	Absence de valeur	Absence de valeur

Les métaux lourds :

- As Arsenic
- Cd cadmium
- Cr Chrome
- Mn Manganèse
- Ni Nickel
- Pb Plomb
- Hg Mercure
- Ti Titane
- Co Cobalt
- Cu Cuivre
- V Vanadium
- Sb Antimoine

## 2. Commentaire général des résultats d'analyses

### 2.1 Rejets atmosphériques

On observe que l'ensemble des valeurs sont inférieures aux seuils réglementaires.

D'une manière générale, les résultats restent sensiblement les mêmes que les années précédentes.

Le suivi des cartouches AMESA permettant de mesurer les dioxines et furannes sur une période de prélèvement de 4 semaines, a permis d'affiner les analyses et de suivre des données plus représentatives que les données issues des rapports semestriels.

Les valeurs en dioxines et furannes se stabilisent et sont en diminution ces dernières années. Il est important de noter que les résultats sont à moins de 10% de la valeur seuil.

Concernant le traitement des oxydes d'azote, la modification du traitement des fumées par un système catalytique, réalisé en 2017, permet d'abaisser les NOx à des valeurs inférieures à 50mg/Nm<sup>3</sup> alors que jusqu'à présent elles étaient aux alentours des 150/200mg/Nm<sup>3</sup> et ce grâce à l'investissement réalisé.

### 2.2 Rejets aqueux

D'une manière générale, les résultats restent sensiblement les mêmes que les années précédentes.

L'obtention de l'agrément SRR et l'audit de contrôle par Bureau Veritas, ont permis de renforcer la maîtrise des moyens de contrôles et de mesures.

Cette année 2018 est marquée par d'excellents résultats en termes de conformité des rejets aqueux.

Grace à la mise en place de l'injection d'eau et la régulation du bassin eaux sales, les rejets d'eaux propres ont été réduits de 50%.

Concernant la couleur, la valeur moyenne a été dépassée, néanmoins elle n'est pas représentative car c'est l'écart de couleur entre la Marne et les rejets qui est imposé, or il est variable et difficilement mesurable.

### 3. Prévention des déchets

Le SIETREM poursuit depuis 2009 une politique de prévention cohérente avec la loi sur la transition énergétique et la croissance verte.

Toutes les actions déjà engagées dans les domaines de la sensibilisation des publics, des actions éco-exemplaires de la collectivité et des actions emblématiques nationales ont été confortées en 2018.

#### 3.1 Les faits marquants

- Récupération du textile : En 2018, 670 tonnes de textiles d'habillement, linge de maison et de chaussures ont été collectées, triées, réemployées ou recyclées. Ce chiffre progresse légèrement et représente 2,22 kg par habitant et par an.
- Récupération de livres : En 2018, des livres en bon état ont été récupérés à la déchetterie de Saint-Thibault-des-Vignes et ont été proposés aux visiteurs lors de la Journée Portes Ouverte du SIETREM. Puis, en fin d'année, une action identique a été menée uniquement sur des livres jeunesse, manuels scolaires et jeux éducatifs en partenariat avec les juniors du Conseil Municipal des Enfants de Pomponne qui organisaient une collecte en faveur d'enfants africains. 674 kg de papier ont ainsi été détournés de l'incinération.
- Le SIETREM a poursuivi le partenariat avec la Chaire Economie Sociale et Solidaire de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée pour accompagner dans sa phase II le projet de création d'une ressourcerie sur le territoire en lien avec de nombreux partenaires locaux.
- Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, en partenariat avec la maison de la nature de Ferrières-en-Brie, des ateliers de réparations de petits DEEE, de vélos et de couture ont été menés.
- En 2018, le SIETREM a accompagné plusieurs communes, collèges et écoles dans leur projet de lutte contre le gaspillage alimentaire. Une exposition « stop au gâchis » est mise à disposition.

### 3.2 Les perspectives

- Service prévention : Le service s'étoffe avec le transfert en 2019, dans le cadre du projet de réorganisation des services, d'un agent du service déchetteries formé au compostage.
- Ressorcerie : Dans le cadre de la convention de partenariat entre le SIETREM et la Chaire Economie Sociale et Solidaire de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, une phase test de mise en place d'une ressource éphémère est programmée en 2019 au piano bar, boulevard Copernic à Champs-sur-Marne.
- Gaspillage alimentaire : Proposition aux centres de loisirs d'un cycle d'animations sur le gaspillage alimentaire.
- Réflexion sur le broyage des végétaux : Inciter les habitants à broyer leurs végétaux (formation, distribution de flyer en déchetterie, incitation auprès des services techniques des mairies et communauté d'agglomération de mise à disposition de matériel...)
- Réflexion sur la création d'une plate-forme de don : Pour les particuliers.
- Lombricompostage : Mise en service d'un lombricomposteur de démonstration qui serait présenté lors d'animations et manifestations.

## PARTIE 5 : COMMUNICATION

### **1. Le plan de communication et ses objectifs**

Le plan de communication et ses objectifs sont définis par le Bureau Syndical, et les actions et missions qui en découlent sont pilotées par le service communication du SIETREM.

La communication a pour objectif de faire connaître et de valoriser les actions et la politique du SIETREM en matière de gestion des déchets (auprès des habitants, partenaires, presse, élus et collectivités du territoire). Différents outils sont créés afin d'informer et de sensibiliser au mieux sur les gestes éco-citoyens à adopter et sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre. En plus des nombreux outils « papier » tels que les guides, plaquettes, lettres, affiches..., le site internet du SIETREM centralise toutes les informations dont les habitants ont besoin. Pour être toujours plus réactif et proche du public, de nombreux messages sont régulièrement postés sur la page Facebook du SIETREM. Ponctuellement, des animations événementielles sont organisées par le syndicat comme la Journée portes ouvertes, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, la semaine nationale du compostage de proximité, la Semaine du Développement Durable... À la demande des communes de son territoire, le SIETREM participe très régulièrement à des festivités municipales pour informer et sensibiliser les habitants à la prévention, au tri et à la bonne gestion de leurs déchets.

#### **1.1 Les supports de communication distribués aux habitants en 2018**

La lettre du SIETREM (Editée à 118 000 exemplaires et distribuée 4 fois par an aux foyers du SIETREM et dans les mairies)
Calendriers et guides de collecte personnalisés pour chaque commune
Guides et plaquettes du compostage
Guide de la bonne gestion des déchets
Plaquette d'informations sur les déchetteries
Plaquette des consignes de tri des emballages et papiers
Plaquette sur les PAVE de Montévrain
Rapport annuel d'activité 2017 et diffusion aux élus et aux mairies du territoire
Autocollant de consignes de tri verre et emballages
Banderoles de signalétique déchetterie, banderoles de signalétique compostage
Flyers de bonne présentation des déchets
Guides « Que deviennent nos déchets ? »
Flyers et programmes des événements
Autocollants « Stop pub »

## 1.2 Les « goodies » distribués en 2018

Fourniture de gourdes en aluminium aux enfants sensibilisés dans les écoles
Fourniture de stylos en plastique recyclé distribué aux enfants et sur les manifestations
Fourniture de sacs cabas et de sacs de courses pliables en plastique recyclé lors des manifestations municipales et des événements organisés par le SIETREM
Fourniture de sacs de pré-collecte distribués dans les habitats collectifs
Distribution d'agendas scolaires pédagogiques « Gaf et Gaspé » aux enfants de CM1 à la rentrée de septembre 2018
Distribution d'agendas personnalisés aux élus du territoire
Fourniture de boîtes à goûter aux enfants sensibilisés en centre de loisirs
Prêt de gobelets réutilisables
Fourniture de graines dans le cadre d'opérations compostage
Fourniture de cahiers en papier recyclé lors de certaines réunions
Fourniture de clef USB en plastique recyclé lors de certaines réunions
Distribution de bloc-notes compostage lors des formations compostage
Distribution de sacs à pain
Distribution de gobelets escamotables de poche
Distribution de verres doseurs pour cuisiner les justes quantités

## 1.3 Les nouveautés ou faits marquants 2018

- Distribution de présentoirs dans les mairies destinés aux outils de communication du SIETREM
- Fabrication d'un totem et d'un panneau de signalétique pour le site de l'UVE
- Organisation d'une journée portes ouvertes le 13 octobre 2018 avec plusieurs stands d'informations et visite du centre de tri. 1 100 personnes ont participé à cet événement.
- Création du costume de la mascotte « Lulu »
- Création d'un nouveau jeu « Basket tri »
- Refonte des supports de communication sur le compostage d'après une nouvelle charte graphique spécifique
- Refonte du guide de la bonne gestion des déchets pour les gardiens d'immeuble
- Refonte des guides et calendriers de collecte
- Création d'un nouveau guide ludique et pédagogique « Que deviennent nos déchets ? »
- Communication personnalisée pour les habitants de Torcy sur le nouveau calendrier de collecte des encombrants
- Création de nouveaux panneaux d'exposition sur les compétences du SIETREM

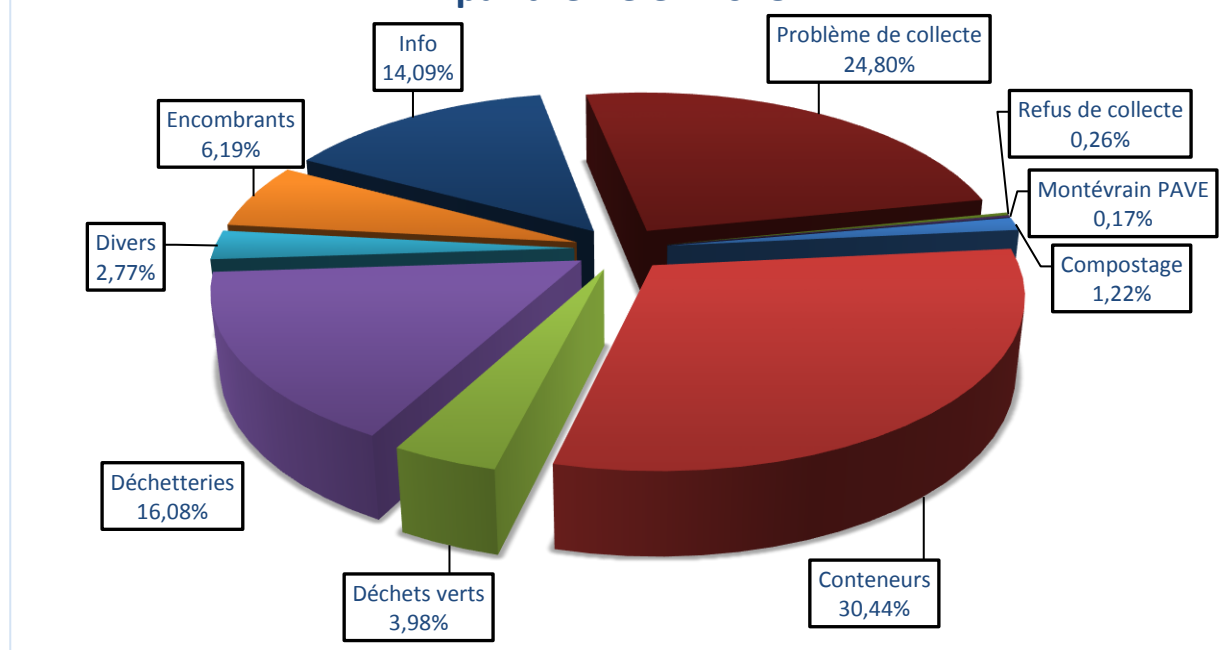


## 2. La gestion du numéro vert

Le numéro vert est un numéro d'appel téléphonique mis à disposition des usagers du SIETREM pour répondre aux diverses réclamations, dotations-maintenance de conteneurs, questions sur le tri, horaires d'accès en déchetteries, dérogations. Ce numéro fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Ce poste de travail gère également les mails, les télécopies et les courriers des habitants.

	2014	2015	2016	2017	2018
Appels	6 414	6 431	6 307	7 934	8 053
Mails	740	734	730	1 463	1 944
Télécopies	90	68	36	50	14
Courriers	36	26	21	26	26
Facebook			9	2	1
TOTAL	7 280	7 259	7 103	9 475	10 038

### Répartition des appels téléphoniques au numéro vert par thème en 2018



### 3. Les problèmes ponctuels

Toutes les actions nécessitant une prise de rendez-vous pour effectuer un constat sur site : nouvelle dotation, vérification de dotation existante (collectif, équipements publics ...), problème de collecte, livraison d'outils de communication ... sont traités en problème ponctuel. En 2018, 178 problèmes de cette nature ont été traités.

### 4. La participation aux manifestations

Titre de la manifestation	Ville	Période/ Durée	Horaires	Animation	Nb d'agents mobilisés	Nb de personnes sensibilisées	Observations diverses
Formation compostage	Sietrem	24-mars	14h-18h	formation	5	34	Avec Laurent Lafaille
Tous au compost	Bussy-saint-Georges	28-mars	14h-16h	jeu des magnets + jeu des anneaux	2	33	Atelier compostage réalisé par les animateur du moulin Russon
Rallye	Champs	29-mars	13h-19h	jeu des magnets + tri des déchets récupérés	3	112	arrivée étalée en petit groupe, tout type d'age mais majorité collégien
Tous au compost	Saint-Thibault	04-avr	12h30-19h	Compostage	2	58	Au magasin Biocoop, bon accueil mais personnel et direction non prévenus
La beauté sauvera le monde	Lagny	6 au 8 avril	9h-16h30 9h-19h	Vendredi : magnet samedi : tri + gaspillage alimentaire	3	magnet : 150 153	2 personnes le vendredi suffit peu de place pour nos agents, prévoir stand + grand pour peinture (6m) et 3 pour nous,

							samedi stand un peu isolé la cuisinière peut venir sans la plaque pour moins de tirage électrique pour être mieux placé.
Chelles prépare son jardin	Chelles	07-avr	14h-18h	compostage	2	100	Bien placé
Fête des jardins	Champs	12-avr	13h30-16h30	magnets + présentation des poubelles	2		discours difficile pour les petits, course aux déchets non adapté
	Bussy-saint-Martin	03-mai	14h-15h30	Compostage	1	9	Formation personnel CAMG
Floréales	Lagny	19-mai	10h-18h	Compostage	2	88	week end de 3 jours, creux de 12h à 15h
Fête de la nature	Montfermeil	25-mai	9h - 16h30	magnets	2	330	pas de répit, discours adapté aux grands mater et cycle 1
		26-mai	10h - 18h	compostage	2	95	vente de composteurs compliquée (chargement, rigueur régie, pas pratique pour les gens)
Mise en place compostage collectif	Lagny	25-mai	18h30-20h	Compostage	2	7	
Fête des jardins	Vaires	26-mai	10h-18h	Compostage + atelier jardin (prestataire : La voie du jardinier)	1	25	emplacement en site collectif peu propice
Festigraines	Noisiel	26-mai	14h-18h	Compostage + gaspi alim.	3	30 gaspillage 30 compostage	pas d'expo anti gaspi à l'extérieur
SEDD	Chelles	30-mai	14h-18h	magnets, cabas nocivité	3	26 tri 25 nocivité	pas de com
Goal 2030	Montévrain	31-mai	9h-17h30	Tri, gaspi, compostage	2	80	jeunes venus entre 9 et 11h, plus personne le reste de la journée, peu de personnes du territoire
Compostage partagé	Conches	02-juin	10h-12h	compostage	2	8	
SEDD	Chelles	02-juin	9h-18h	magnets, gaspi alim, nocivité, compost	3	tri 32 nocivité 21 gaspi alim. 19 compostage 16	peu de personnes l'après midi
Journée de l'environnement	Noisiel	05-juin	14h-18h	magnets	1	30	expo réalisée par UniCité
Une ferme en ville	Torcy	08-juin	9h-16h30	magnets + anneaux	3	225	rythme soutenu le matin, PM calme
		09-juin	10h-18h	Tri + gaspillage	3	Gaspi alim 52 compostage 12	tri de mauvaise qualité
Kermesse	Chalifert	09-juin	11h-16h30	magnets + anneaux	1	62	Prévoir la mise en place du tri sur la manifestation, 1 agent a été suffisant
Kermesse	Lagny	16 juin	8h30-18h	magnets + anneaux	2	102	
Formation compostage	Sietrem	16/06	14h-18h	formation	4	34	3 agents Sietrem suffisent
Fête des jardins	Montévrain	27/06	10h-18h	compostage	2	magnets : 134 enfants + 28 adultes = 162 compostage : 74 enfants + 37 adultes = 111	

Educa' mômes	Montévrain	29/06	16h30 - 20h30	magnets, mémo zéro déchet, peinture	3	magnets : 43 mémo zéro déchet : 53 peinture pomme de terre : 44	peinture utilisée pour peindre des maquettes en carton recyclés
Fête du jardin	Champs	4/07	15h30-20h	compostage	2	33	2 gros orages
Fête de quartier des 2 parcs	Noisiel	7/07	14h30-19h	Cabas toxicité + peinture à la pomme de terre	2	magnets : 54 cabas nocivité : 10 peinture pomme de terre : 41	Stand peinture tenu avec Karim
Champs d'été	Champs	07-juil	15h-19h	zéro déchet, anneaux	2	anneaux : 47	jeu zéro déchet non fait car terrain avec cailloux, risque d'abimer la bâche
		11/07		mémo zéro déchet, magnets	2	magnets + mémo zéro déchet : 20	
Cet été aux 2 parcs	Noisiel	12-juil	15h - 18h	anneaux + course aux déchets	2	anneaux : 20	
		19-juil		mémo zéro déchet, magnets	2	magnets + 7 familles : 21	
Emerainville plage	Emerainville	20-juil	16h30 - 18h30	zéro déchet	2	zéro déchet : 19 anneaux : 22	
Vivre autrement dans une ville qui s'engage	Thorigny	22-sept	10h-19h	gaspi. Alim.	2	37	Demande de participation financière pour le repas
Fête d'automne	Champs	29-sept	10h-18h	magnet + compostage	2	tri : 26 + compostage : 40	Ne venir qu'à partir de 15h30, faire des ateliers créatifs (peinture à pomme de terre)
Animation pied d'immeuble	Champs	05-oct	16h30-19h30	anneaux + magnets	2	30	Limité aux habitants du quartier, situation isolée, pas d'autres animation, 1 seul affichage, retour décevant de la part des adjoints
Semaine bleue	Champs	09-oct	14h-17h	gaspi alim + toxicité	3	19 toxicité + 19 gaspi alim	
Fête de la science	Champs	10-oct	9h-17h	toxicité	2	143	
Animation pied d'immeuble	Torcy	10-oct	16h-19h	magnets	2	30	
SERD BIOCOOP	Montévrain	21-nov	15h-19h	gaspi alim	2	42	public accessible jusqu'à 18h pour quizz, après trop pressé mais arrêt avec l'animatrice culinaire, pas de temps pour le memory.
SERD Maison de la nature	Ferrières en brie	21-nov	14h-16h30	compostage, peinture suédoise, jeu cabas malin	3	Compostage et peinture : 8 jeu cabas malin : 15	

SERD jardinerie Laplace	Chelles	24-nov	14h-18h	compostage	1	5	Période peu propice, il ne se passe plus rien en jardinage, à refaire en mars pour "Tous au compost" et mai, Action des gilets jaunes qui aurait pu rendre l'accès difficile,
SERD Repair café	Ferrières en brie	24-nov	14h-17h30	couture, réparation petit DEEE et vélos	0	couture : 7, vélos : 2, petits DEEE : 2	Peu de monde, manque de com plus en avant, uniquement des habitants de Ferrières car l'info a été passée dans le bulletin municipal, action gilets jaunes qui pouvait rendre l'accès difficile

## 5. Les animations réalisées auprès du public scolaire et des centres de loisirs

### 5.1 Les animations scolaires

Le SIETREM propose aux collectivités adhérentes des animations scolaires qui se déroulent en classe, en présence de l'enseignant. Depuis 2013, afin de répondre au mieux aux attentes des enseignants, l'intervention se déroule en deux sessions : 1<sup>ère</sup> session sur la prévention et l'incinération des déchets – 2<sup>e</sup> session sur le tri des déchets (soit 2 fois une heure et demie). Cette nouvelle organisation avait eu pour impact une baisse d'élèves sensibilisés. En 2018, il a été décidé d'ajouter une animation supplémentaire, soit 3 animations hebdomadaires.

En 2018, 1 029 élèves ont été ainsi sensibilisés à la prévention et au tri des déchets.

### 5.2 Les animations en centres de loisirs

Le SIETREM propose, aux collectivités adhérentes, durant les vacances scolaires, des animations adaptées aux enfants de cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>°</sup>) dans les centres de loisirs. Ces animations ont pour but de sensibiliser les écoliers à la réduction et au tri des déchets de façon plus ludique que dans le cadre des animations scolaires. Des jeux sont proposés : le « cabas malin junior », le « jeu des magnets », la « course aux déchets », le jeu « stop déchets » et le jeu « des anneaux ». En 2018, le « Basket tri » vient compléter l'offre de jeu et a été proposé pour la première fois lors de la journée portes ouvertes du 13/10/18.

En 2018, 267 enfants ont été sensibilisés à la prévention et au tri des déchets.

Parallèlement aux animations « classiques », un certain nombre de participants bénéficient des visites de l'UVE qui sont organisées sur demande en après-midi. En 2016, le circuit de visite avait été revu afin d'intégrer le jardin de démonstration du compostage situé sur le site de l'usine.

## 6. Les actions de sensibilisation réalisées en 2018

Au cœur du métier d'adjoint de communication, la sensibilisation directe de l'utilisateur « en porte-à-porte » est l'opération principale de communication. Elle consiste à se rendre chez les habitants afin de leur fournir les informations ainsi que toute la documentation nécessaire sur les consignes de tri et les services mis à disposition pour l'évacuation des déchets ménagers. En 2014, avait été institué la prise de rendez-vous pour les sensibilisations en logements collectifs.

Sensibilisations en porte à porte	
Nombre de logements sensibilisés	23 488 logements 4 865 personnes rencontrées
Contrôle qualité des bacs de tri présentés à la collecte	6 702 bacs contrôlés dont 1 135 bacs notés et 209 refusés
Problèmes ponctuels (dotations de bacs, livraison d'outils de communication, rendez-vous avec les habitants,...)	170 problèmes traités

**7. Les animations réalisées auprès du public scolaire**

Préparation et intervention dans les écoles de cycle 3 et les centres de loisirs	
Animations scolaires	40 classes soit 1 029 élèves sensibilisés
Animations centre de loisirs	Prévention des déchets : 235 enfants sensibilisés Tri des déchets : 267 enfants sensibilisés

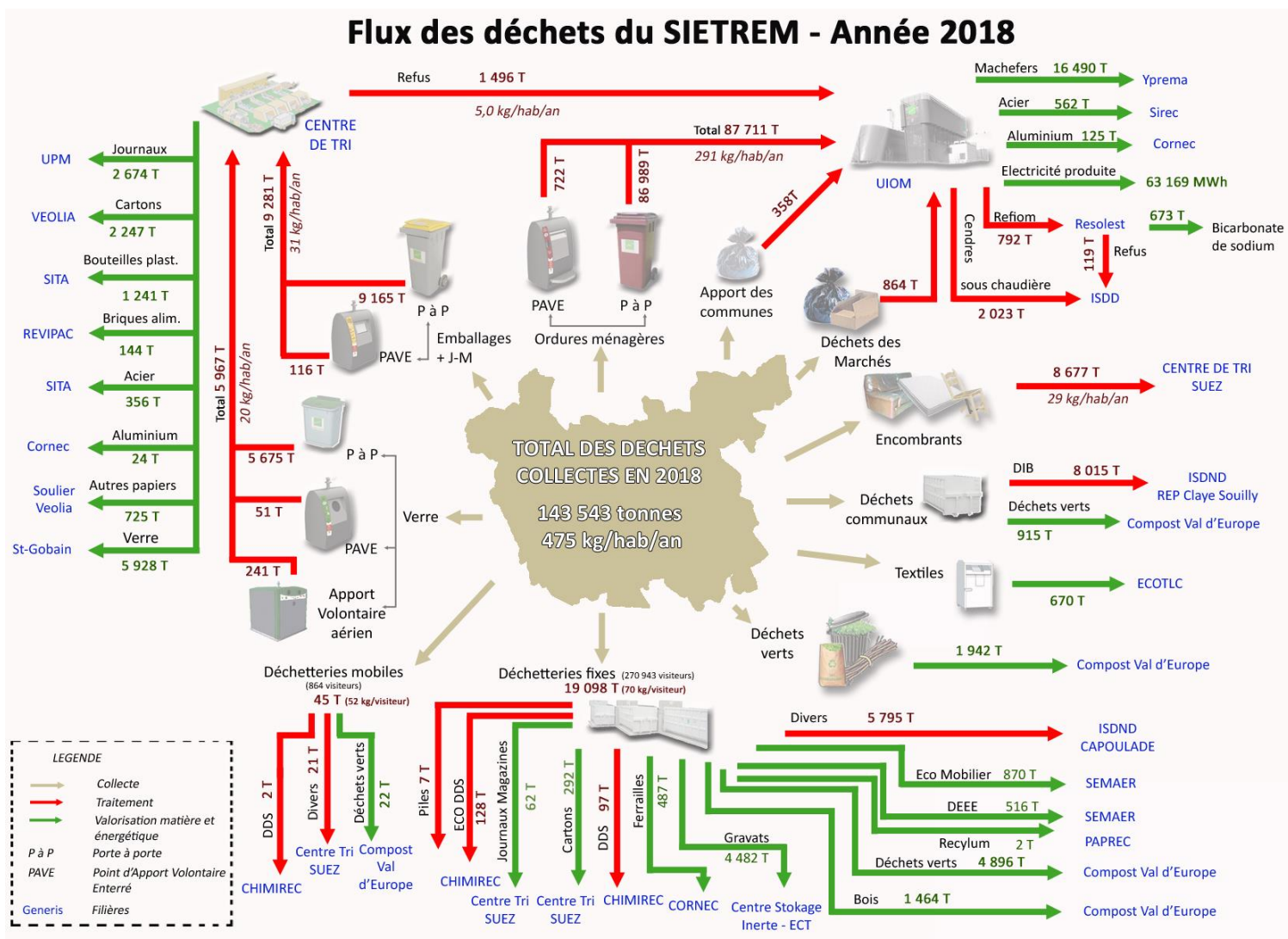
## PARTIE 6 : TABLEAUX DE BORD DE SYNTHESE

### 1. Bilan global des collectes

	2014	2015	2016	2017	2018	
<i>Population</i>	<b>291 340</b>	<b>294 509</b>	<b>296 548</b>	<b>298 941</b>	<b>301 874</b>	
<i>A. Déchets résiduels</i>	88 352	<b>86 148</b>	<b>87 281</b>	<b>87 325</b>	<b>87 711</b>	61,10%
<i>B. Collecte sélective</i>	14 994	14 959	14 845	<b>14 808</b>	<b>14 840</b>	10,34%
<i>Verre</i>	5 610	5 627	5 596	5 523	5 675	3,95%
<i>Emb. / jx / mag.</i>	9 384	9 332	9 249	9 285	9 165	6,38%
<i>C. Apports volontaires</i>	266	248	231	<b>242</b>	<b>408</b>	0,28%
<i>Verre</i>	246	248	231	242	292	0,20%
<i>Emb. / jx / mag.</i>	19	0	0	0	116	0,08%
<i>D. Encombrants</i>	6 917	6 772	7 511	<b>7 826</b>	<b>8 677</b>	6,04%
<i>E. Déchets verts p à p</i>	1 904	1 634	1 949	<b>1 853</b>	<b>1 942</b>	1,35%
<i>F. Déchets communaux</i>	8 884	7 989	8 558	<b>8 924</b>	<b>8 930</b>	6,22%
<i>Dont Déchets divers</i>	7 173	6 647	7 001	7 848	8 015	5,58%
<i>Dont Déchets verts</i>	1 711	1 341	1 558	1 076	915	0,64%
<i>G. Déchets des marchés</i>	791	840	842	<b>883</b>	<b>864</b>	0,60%
<i>H. Autre déchets (ECOMOBILIER, ECOTLC ...)</i>	112,00	196,00	416,00	690,00	1 722,00	
<i>I. Déchetteries</i>	21 576	18 722	19 119	<b>17 812</b>	<b>17 574</b>	12,24%
<i>Saint-Thibault-des-Vignes</i>	4 609	4 961	5 225	4 988	4 165	2,90%
<i>Croissy-Beaubourg</i>	2 312	1 067	1 303	1 639	1 396	0,97%
<i>Noisiel</i>	2 566	2 620	2 788	2 427	2 645	1,84%
<i>Chelles</i>	9 344	7 565	7 275	6 404	6 659	4,64%
<i>Chanteloup</i>	2 745	2 508	2 528	2 353	2 710	1,89%
<i>J. Apports directs des communes à l'UVE</i>	315	353	311	<b>395</b>	<b>358</b>	0,25%
<i>K. DEEE</i>	425	456	610	<b>548</b>	<b>518</b>	0,36%
<b>TOTAL (tonnes)</b>	144 534	138 315	141 499	<b>141 304</b>	<b>143 543</b>	100,00%
<b>Ratio global kg habitant an</b>	496,10	469,65	477,15	472,68	475,51	



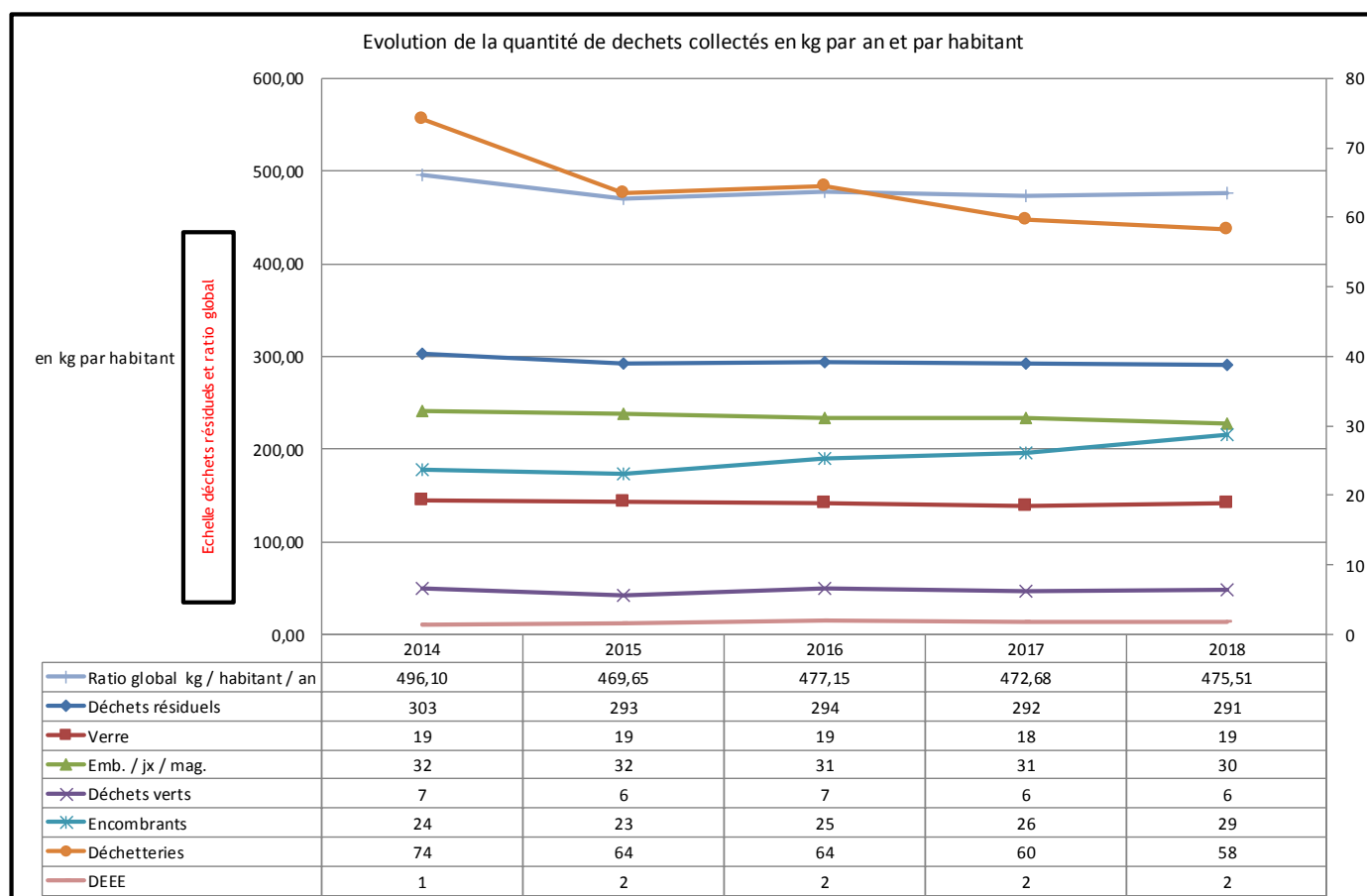
## 2. Les flux des déchets collectés et traités



## 3. Les tonnages des déchets collectés et traités

		Tonnages entrants en 2018	Dont tonnages des communes adhérentes et conventions territoriales	Part des communes adhérentes
Maîtrise d'ouvrage SIETREM	Unité d'incinération de Saint Thibault des vignes	173 739	115 425	66,44%
	Centre de tri Saint-Thibault	11 733	10 219	87,10%
Installations privées	Centre de tri Chelles (verre)	5 967	5 967	100,00%
	Unité de compostage	6 838	6 838	100,00%
	Installation de stockage des déchets non dangereux	18 953	18 953	100,00%
	Valorisation par les repreneurs	18 008	18 008	100,00%
	Centre de traitement spécifique (DMS)	227	227	100,00%
	<b>TOTAL</b>	<b>235 465</b>	<b>175 637</b>	<b>74,59%</b>

## 4. L'évolution des tonnages collectés

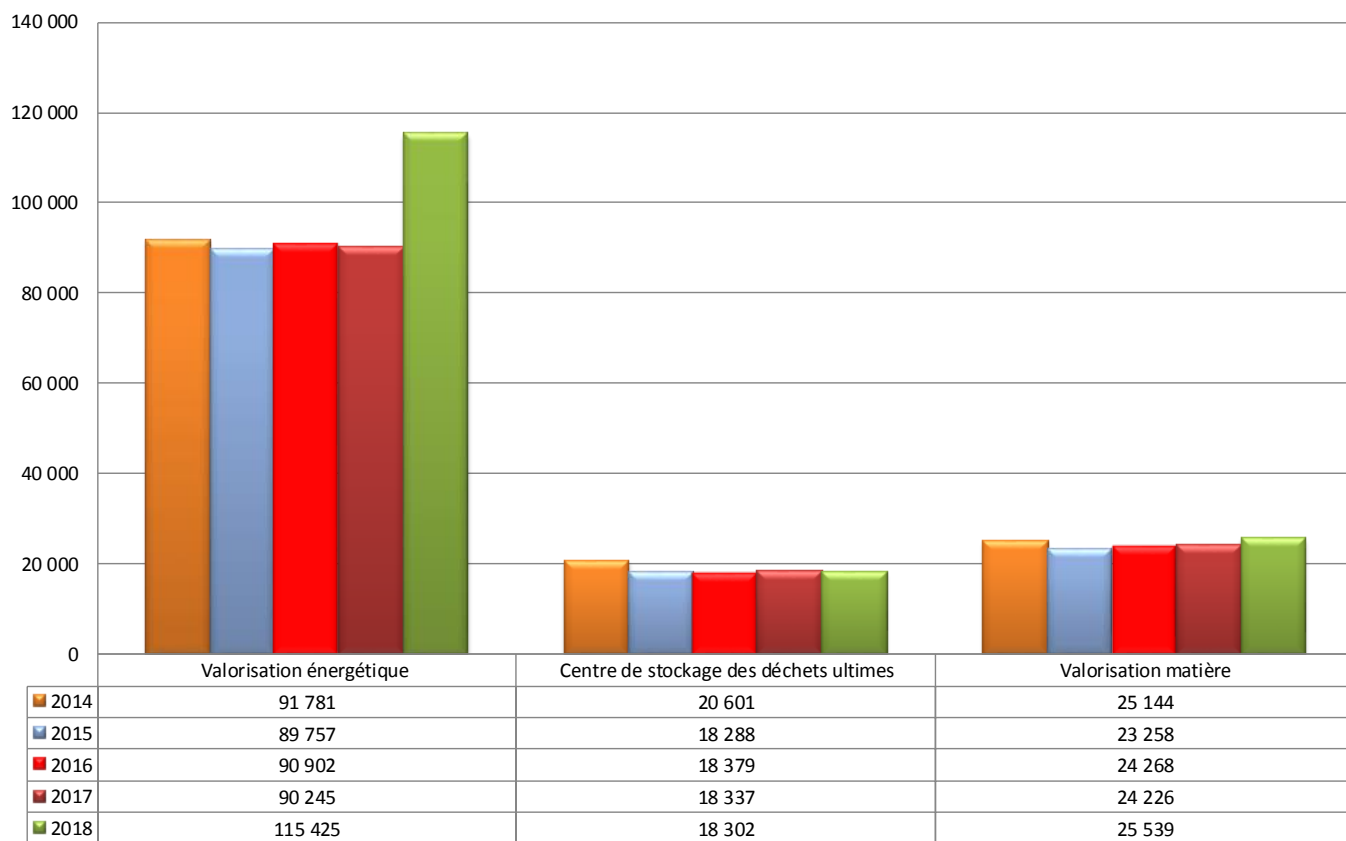


Globalement en 2018, les volumes de l'ensemble des déchets collectés par habitant restent sensiblement équivalents aux volumes collectés en 2017.

Il semble donc que le niveau minimum de déchets par habitant soit atteint. Il convient cependant de maintenir la sensibilisation à la prévention et à la réduction des déchets.

## 5. L'évolution des tonnages traités

Répartition des modes de traitement



**ANNEXE 1: REPARTITION DE LA POPULATION**

Commune	Population 2018
<b>Paris Vallée de la Marne</b>	167 851
Brou-sur-Chantereine	
Champs-sur-Marne	
Chelles	
Courtry	
Croissy-Beaubourg	
Emerainville	
Lognes	
Noisiel	
Torcy	
Vaires-sur-Marne	
<b>Marne-et-Gondoire</b>	
Bussy-Saint-Georges	
Bussy-Saint-Martin	
Carnetin	
Chalifert	
Chanteloup-en-Brie	
Collégien	
Conche-sur-Gondoire	
Dampmart	
Ferrières-en-Brie	
Gouvernes	
Guermantes	
Jablins	
Jossigny	
Lagny-sur-Marne	
Lesches	
Montévrain	
Pomponne	
Saint-Thibault-des-Vignes	
Thorigny-sur-Marne	
<b>EPT 9</b>	32 821
Gournay-sur-Marne	
Montfermeil	
<b>TOTAL</b>	<b>301 874</b>